



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

AGIR AU QUOTIDIEN
INVENTER DEMAIN



SOMMAIRE



« S'engager au quotidien,
préparer l'avenir. »

L'ÉDITORIAL DE **GEORGES GINESTA**,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL
MÉDITERRANÉE

Page 4

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE NOTRE AGGLO

Les temps forts institutionnels.....	8
Les événements phares.....	18
Un territoire, des hommes et des actions	24
Les services fonctionnels.....	30



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NOTRE ACTION

Des enjeux stratégiques d'aménagement	38
Des actions pour le développement économique.....	42
Une vision durable pour l'habitat.....	46
Une politique volontariste pour la ville.....	48
De nouveaux usages pour les transports et la mobilité.....	50
Un engagement fort contre les inondations.....	54
Une approche globale de l'assainissement.....	58

QUALITÉ DE VIE NOTRE ENGAGEMENT

Préserver l'hygiène et la santé sur notre territoire	64
Sécuriser la ressource en eau potable	68
Protéger et valoriser l'environnement naturel	70
Gestion des déchets et propreté urbaine garantes de la qualité de vie	74
Un équipement culturel au cœur de notre rayonnement	80
Faire vivre les infrastructures sportives	82

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



GEORGES GINESTA

Président de la Communauté
d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var

S'ENGAGER AU QUOTIDIEN, PRÉPARER L'AVENIR.

Pôle économique et touristique attractif du département du Var, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, avec ses atouts territoriaux et ses nombreuses compétences (pas moins de vingt-cinq domaines d'intervention), développe une dynamique communautaire qui agit quotidiennement au service de ses habitants.

Aménagement du territoire et qualité de vie, tels sont les objectifs partagés et poursuivis par les cinq communes membres de l'Agglomération, ainsi qu'en témoignent les actions et réalisations de l'année 2016 qui vous sont présentées dans ce rapport d'activité.

Notre action doit, également, s'inscrire dans un avenir durable ; notre territoire méditerranéen est authentique, il constitue un cadre de vie privilégié qu'il convient de préserver, tout comme nos patrimoines naturels et culturels.

Telle est la délicate équation qu'il convient de résoudre : assurer le développement touristique et économique de la CAVEM, mais le faire de façon responsable et durable, pour transmettre à nos enfants et petits-enfants un territoire qui restera exceptionnel demain.

Les cinq communes de l'Agglomération, leurs élus, agents et prestataires sont ainsi totalement mobilisés au service des habitants et du développement durable de notre territoire ; je les remercie chaleureusement pour le travail accompli au cours de l'année 2016, qui se poursuivra à n'en pas douter en 2017, avec ce défi supplémentaire que constitue l'exercice de nouvelles compétences suite aux dernières évolutions législatives.

Avec notre détermination -

Georges Gineste

Fiers de notre passé,
confiants en notre avenir.



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

NOTRE AGGLO



⌚ LES TEMPS FORTS INSTITUTIONNELS P8

⌚ UN TERRITOIRE, DES HOMMES ET DES ACTIONS P24

⌚ LES ÉVÉNEMENTS PHARES P18

⌚ LES SERVICES FONCTIONNELS P30



⌚ Patrimoines naturels et culturels
à préserver et promouvoir



Développement touristique
et économique, véritables
atouts d'attractivité



⌚ Territoire méditerranéen
authentique et cadre de
vie privilégié



LES TEMPS FORTS INSTITUTIONNELS

JANVIER 2016

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAVEM ET GRDF

Le 15 janvier 2016, Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a signé la convention de partenariat avec GRDF. Cette coopération permettra de travailler en faveur de l'économie d'énergie du territoire.



« Travailler en faveur de l'économie d'énergie. »



PRÉSENTATION DU PANORAMA DES PARCS D'ACTIVÉS

Le 18 janvier 2016, la CAVEM a présenté une nouvelle publication recensant pour la première fois en 88 pages les 28 parcs d'activités économiques du territoire.



**28 PARCS
D'ACTIVÉS
ÉCONOMIQUES**
sur notre territoire.

OUVERTURE ET INAUGURATION DU NOUVEAU PARKING PUBLIC DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

Le 23 janvier 2016, après des travaux effectués en un temps record de six mois, la CAVEM a annoncé l'ouverture au public du nouveau parking public du Centre Hospitalier Intercommunal.

« Des travaux effectués
en un temps record. »



Le 22 avril 2016, Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a inauguré ce nouveau parking public en présence de Chantal BORNE, Directrice de l'Hôpital. La CAVEM a suivi et financé les travaux pour un montant de 3 741 321 €.

REPÈRES

Travaux du parking public
du Centre Hospitalier Intercommunal



6 MOIS



3 741 321 €





» Le Guide du Routard Estérel Côte d'Azur soutient l'attractivité touristique de notre territoire. »

MARS 2016

PRÉSENTATION DU NOUVEAU GUIDE DU ROUTARD ESTÉREL CÔTE D'AZUR

Le 4 mars 2016, Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a accueilli Philippe GLOAGUEN, cofondateur du Guide du Routard, au Palais des Congrès de Saint-Raphaël à l'occasion de la publication du nouveau Guide du Routard sur le territoire Estérel Côte d'Azur. Cette publication, soutenue par la CAVEM, participe au développement du tourisme et donc de l'économie locale.

AVRIL 2016

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR SAUVER LES PALMIERS DU CHARANÇON ROUGE

Le 22 avril 2016, Nello BROGLIO, Vice-Président de la CAVEM délégué au développement durable et à la protection de l'environnement, a présenté le plan d'Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP). Ce plan consiste à traiter le plus grand nombre de palmiers pour éradiquer le charançon rouge.



INSTALLATION DE LA PREMIÈRE CABINE DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le 29 avril 2016, une station de mesure de la qualité de l'air a été inaugurée par Paul BOUDOUBE, Vice-Président délégué à la gestion du personnel et de l'emploi, et Christine MARENCO-DRUHEN, Vice-Présidente déléguée à la santé publique et à la petite enfance, sur le site de la CAVEM. Elle permet de suivre la qualité de l'air 24h/24 et 7j/7.



MAI 2016

PREMIÈRE RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA CAVEM (APAC)

Le 2 mai 2016, sous l'impulsion de Roland BERTORA, Vice-Président délégué aux finances et au développement économique, l'APAC s'est réunie afin de présenter ses membres et ses projets dont la gestion harmonisée de la collecte des déchets au sein des parcs d'activités du territoire.

JUILLET 2016

■ SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le 19 juillet 2016, une des trois étapes du SCoT, le PADD, a été présentée aux personnes publiques associées à son élaboration. Ce volet exprime un projet de développement du territoire à échéance 2035 à partir de scénarios et de modèles.



RÉUNIONS PUBLIQUES DE CONCERTATION

Le 19 juillet 2016 et le 24 novembre 2016, des réunions publiques en présence de Sébastien PERRIN, Vice-Président délégué à la lutte contre les inondations et au SCoT, se sont tenues afin de permettre à tous les habitants du territoire de réagir et de participer à l'élaboration du SCoT.



« Permettre à tous les habitants du territoire de réagir et de participer à l'élaboration du SCoT. »

ATELIERS DE TRAVAIL SUR LE DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)

Quatre ateliers de travail ont eu lieu les 13 et 20 juillet, le 8 septembre et le 25 octobre 2016 pour l'élaboration du DOO. Ce document établit les prescriptions obligatoires à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du SCot.



SEPTEMBRE 2016

MUTUALISATION DES CENTRES SOCIAUX

Dans le cadre du Contrat de Ville mis en place par la CAVEM, une fusion des centres sociaux fréjusiens de l'Agachon, des Bosquets à La Gabelle et des Tournesols à Villeneuve s'est concrétisée le 22 septembre 2016 en partenariat avec la ville de Fréjus, la Préfecture du Var, le Conseil Départemental et la CAF.

(de gauche à droite)

Guillaume DECARD, Conseiller Départemental,
Fabienne HUDELLOT, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales,
Philippe PORTAL, Sous-Préfet de l'arrondissement de Draguignan,
Christine MARENCO-DRUHEN, Vice-Présidente,
Christine MEUNIER, Conseillère Communautaire





■ RÉUNION PUBLIQUE SUR LA PRODUCTION DE BIOGAZ

Le 5 septembre 2016, une réunion publique tenue par Maurice CHABERT, Conseiller Communautaire, a été organisée pour présenter le procédé innovant de la station d'épuration du Reyran pour traiter les boues et en extraire du biogaz. Grâce aux installations de la station, cette énergie renouvelable peut être revendue au gestionnaire du réseau de distribution.



■ INAUGURATION DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTÉ (IFPVPS)

Le 30 septembre 2016, Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a inauguré les nouveaux locaux de l'IFPVPS qui dispense, entre autres, des formations d'infirmiers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens répondant aux besoins du territoire.

NOVEMBRE 2016

REUNION DE RESTITUTION SUR L'ACTION EN RESEAU POUR L'ERADICATION DU CHARANÇON ROUGE ET L'ASSAINISSEMENT DES PALMIERS (ARECAP)

Le 17 novembre 2016, Nello BROGLIO, Vice-Président de la CAVEM délégué au développement durable et à la protection de l'environnement, a organisé une réunion afin de présenter les premiers résultats du plan d'action aux territoires et pays voisins.



REPÈRES

Près de
3 000
PALMIERS
TRAITÉS

CEREMONIE DE REMISE DE CHEQUES VAR INITIATIVE

Le 25 novembre 2016, les élus de la CAVEM et des communes en charge de l'économie ainsi que Thomas RIBOUD, représentant de l'Association Var Initiative, ont symboliquement remis un chèque de prêt à taux zéro à six chefs d'entreprise du territoire.



Un chèque de prêt à taux zéro a été remis à 6 chefs d'entreprise du territoire.

DÉCEMBRE 2016

LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI)

Le PAPI a été créé pour prévenir les risques d'inondations sur le territoire et réduire leurs conséquences. Ses actions ont été approuvées le 26 septembre 2016 avant d'être inscrites dans une convention cadre qui a été signée par Georges GINESTA, Président de la CAVEM, le 9 décembre 2016.



REPÈRES



3 499 500 €
investis contre les inondations



211 000 m³
supplémentaires d'eau retenue



« Prévenir les risques d'inondations
sur le territoire et réduire leurs conséquences. »

« Définir les principes d'organisation du transport et du stationnement sur le territoire. »



LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Le PDU définit les principes d'organisation du transport et du stationnement sur le territoire. Une enquête publique a été menée à son sujet du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2016 afin de permettre aux habitants de donner leur avis. Porté par Catherine ROUBEUF, Vice-Présidente, déléguée aux transports publics, il a été approuvé par le Conseil Communautaire de la CAVEM le 12 décembre 2016.

PERSPECTIVES

2 nouvelles lignes de bus

150 bornes de recharge pour véhicules électriques

40 km d'itinéraires cyclables

3 aires de covoiturage

LES ÉVÉNEMENTS PHARES



SALON DU E-TOURISME

La 7^e édition du Salon du e-tourisme a eu lieu les 4 et 5 février 2016 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël afin de présenter les dernières technologies utilisées pour le tourisme.

REPÈRES



7^e édition
du Salon du e-tourisme

RENCONTRES SANTÉ

Des rencontres gratuites ont été organisées de janvier à mai 2016 puis à nouveau à partir du mois d'octobre 2016 au Théâtre Intercommunal Le Forum pour aborder les problématiques liées à la santé des enfants, des adolescents et des seniors.

Atelier dédié aux jeunes enfants



Journée de l'audition



« Répondre aux questions de santé toutes générations confondues. »

FORUM DE L'ORIENTATION ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le 14 mars 2016, cet événement organisé par la Mission Locale Est Var à la Villa Aurélienne de Fréjus a réuni les acteurs de la formation et de l'orientation ainsi que des chefs d'entreprise afin d'aider les jeunes, les demandeurs d'emploi ou les actifs à évoluer, s'orienter ou se réorienter.



« Évoluer, s'orienter
ou se réorienter. »



FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Le 15 mars 2016, cet événement a été co-organisé au Palais des Congrès par la Maison de l'Emploi de l'Est-Var et Pôle Emploi avec le soutien de la CAVEM. Il a permis à plus de 2 000 visiteurs de rencontrer 55 recruteurs concernant des postes à emploi saisonnier dont les besoins sont forts sur notre territoire.

REPÈRES



+de 2 000
visiteurs



55
recruteurs

■ FÊTE DES PLANTES

Les 1, 2 et 3 avril 2016 la CAVEM et le Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV) ont présenté des solutions pour valoriser les déchets au Parc de la Villa Aurélienne, lors de la Fête des Plantes.



« Des solutions pour valoriser les déchets. »



■ FÊTE DE LA NATURE

Le 21 mai 2016, à l'occasion de la Fête de la Nature, la cellule Natura 2000 Estérel de la CAVEM a organisé 2 balades gratuites au Cap Dramont et au Cap Roux. Elles ont permis de sensibiliser le public à la protection de l'environnement.



« Sensibiliser à la protection de l'environnement. »



■ PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE AGGLOSCÈNES

La nouvelle programmation 2016-2017, partagée entre le Théâtre Intercommunal Le Forum et la ville de Saint-Raphaël a été présentée le 11 juin 2016.

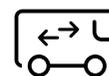
Très diversifiée, elle est composée de nombreux spectacles adaptés à tous les goûts.



■ JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC

Le 17 septembre 2016, le réseau Agglobus de la CAVEM était gratuit sur l'ensemble du territoire à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité qui s'est tenue du 16 au 22 septembre 2016. 2 573 usagers ont ainsi pu découvrir le réseau de bus du territoire et voyager gratuitement.

REPÈRES



2573
usagers ont utilisé
le réseau de bus
gratuitement



« PLANÈTE CAVEM »

Les 15 et 16 septembre 2016, la CAVEM a tenu son premier forum de l'environnement afin de présenter au grand public ses démarches innovantes conduites dans le respect des règles du développement durable.



« Des démarches innovantes conduites dans le respect des règles du développement durable. »





LATITUDE 45

Ce rendez-vous de l'emploi pour les plus de 45 ans a été organisé par la Maison de l'Emploi Est-Var en partenariat avec la CAVEM, le 27 septembre 2016. Il permet aux demandeurs d'emploi de rencontrer des recruteurs et d'assister à des ateliers pour favoriser leur retour à l'emploi.



« Rencontrer des recruteurs et assister à des ateliers pour favoriser le retour à l'emploi »



JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR

Le 11 octobre 2016, pour la 10^e année consécutive, la Maison de l'Emploi de l'Est-Var a organisé cet événement avec l'appui de la CAVEM afin de favoriser la création d'entreprises sur le territoire et contribuer au développement économique.

REPÈRES



10^e édition
de la Journée de l'Entrepreneur



UN TERRITOIRE, DES HOMMES ET DES ACTIONS

UN TERRITOIRE AMBITIEUX ET ATTRACTIF

Créée le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) regroupe cinq communes avec des identités complémentaires pour un territoire plus fort : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Le territoire, avec ses 51 km de littoral, ses 23 400 ha de forêt et 3 000 heures d'ensoleillement, offre un cadre de vie privilégié à ses 110 000 habitants. Issus des compétences transférées par les villes, les services publics de la CAVEM œuvrent quotidiennement à la préservation de la qualité de vie de ses habitants. Pôle économique et touristique attractif du département du Var, remarquable et incontournable, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée avec ses atouts territoriaux et les nombreuses compétences assurées développe une dynamique communautaire au service de ses habitants.

LES POINTS FORTS DU TERRITOIRE

NOMBRE D'HABITANTS

Plus de 110 000 habitants
au total dont :

- Les Adrets de l'Estérel : 2 785
- Fréjus : 53 794
- Puget sur Argens : 6 872
- Roquebrune-sur-Argens : 12 846
- Saint-Raphaël : 34 702

SUPERFICIE

347,2 km² de superficie au total dont :

- Les Adrets de l'Estérel : 22,3 km²
- Fréjus : 102,3 km²
- Puget sur Argens : 26,9 km²
- Roquebrune-sur-Argens : 106,1 km²
- Saint-Raphaël : 89,6 km²

ENVIRONNEMENT

- 51 km de littoral
- 23 400 ha de forêt
- 3 000 heures d'ensoleillement

28 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Plus de 2 000 entreprises
- Plus de 10 000 emplois
- 350 ha

COMMERCES DE PROXIMITÉ

- Plus de 1 000 commerces de proximité

AGRICULTURE

- Près de 300 exploitations agricoles
- 11 filières représentées

TOURISME

- Plus de 263 750 lits touristiques

PLUS DE 17 550

ÉTABLISSEMENTS ACTIFS

- Agriculture : 2 %
- Industrie : 4 %
- Construction : 13,5 %
- Commerces, transports et services divers : 68,5 %
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale : 12 %

REPÈRES



+ de 110 000
habitants

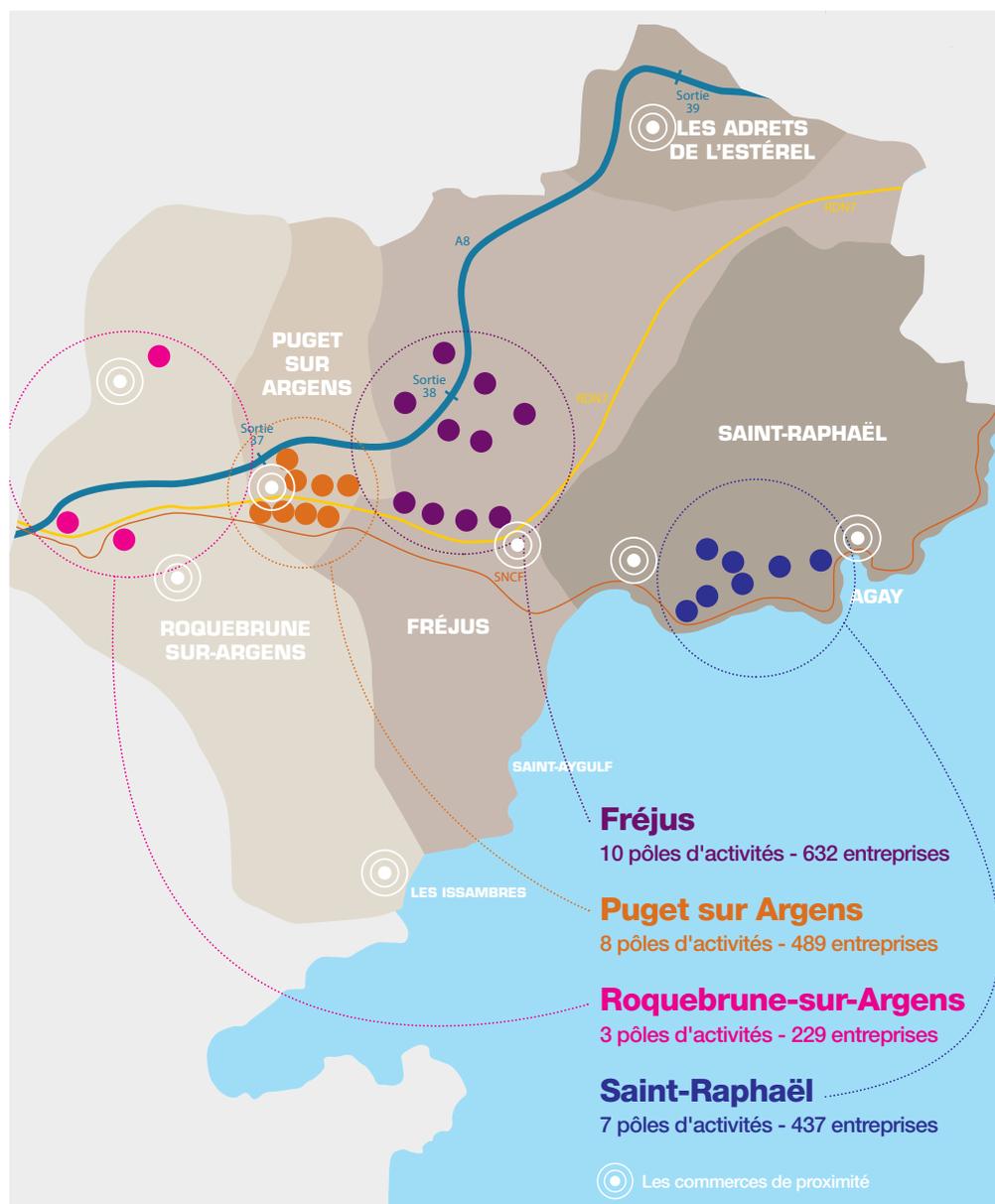


+ de 10 000
emplois sur les parcs d'activités



+ de 263 750
lits touristiques

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



Une superficie de
347 km²



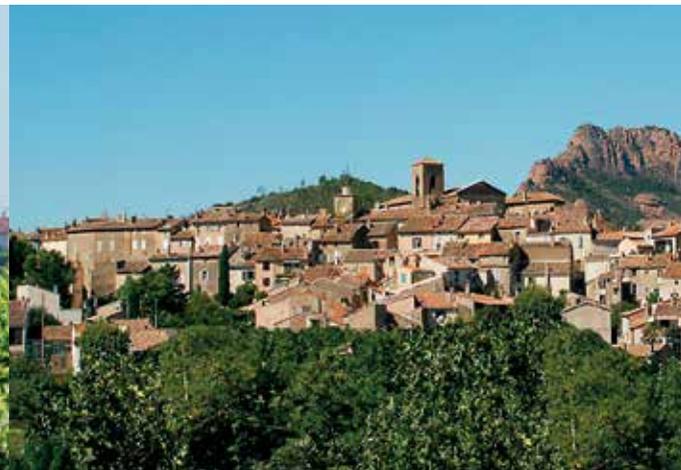
51 km
de littoral



23 400 ha
de forêt



© Mairie Puget sur Argens



 Puget sur Argens

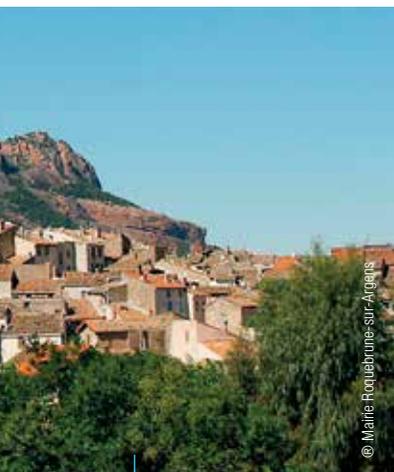


© ALTIVUE


Fréjus




Les Adrets de l'Estérel



© Maïe Roquebrune-sur-Argens



Roquebrune-sur-Argens

Saint-Raphaël

CINQ COMMUNES POUR UN TERRITOIRE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Le village des Adrets de l'Estérel qui compte 3 000 habitants est situé au cœur du massif de l'Estérel avec une superficie de 22 km². Il culmine à 420 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée, à la limite des Alpes-Maritimes offrant ainsi un panorama de toute beauté sur la baie de Cannes.

FRÉJUS

La ville de Fréjus, ville d'Art et d'Histoire, en bord de mer, compte près de 54 000 habitants pour une surface de 102 km². Cette ville toujours en mouvement, entre traditions et modernité, est connue pour ses 15 km de plages, sa base nature de 100 ha, son patrimoine naturel et culturel ainsi que son dynamisme économique.

PUGET SUR ARGENS

La ville de Puget sur Argens située au cœur de l'Est-Var est une cité médiévale de près de 7 000 habitants pour une superficie de 27 km². Ce village historique comptait autrefois uniquement des activités agricoles et viticoles qui sont aujourd'hui complétées par des activités commerciales et industrielles. Cette évolution en fait une ville attractive et dynamique à proximité du littoral et des forêts.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

La ville de Roquebrune-sur-Argens avec ses 13 000 habitants sur 106 km² est l'une des communes les plus étendues de l'Est-Var située entre le massif des Maures et les roches rouges de l'Estérel. Elle offre une diversité de paysages depuis son quartier résidentiel La Bouverie, jusqu'à sa magnifique station balnéaire Les Issambres. Elle possède également une filière agricole complète renommée de 58 exploitations.

SAINT-RAPHAËL

La ville de Saint-Raphaël et ses 35 000 habitants sur 90 km² est la première ville touristique du Var avec 10 millions de nuitées par an. Ses 35 km de sentier de littoral, ses 32 000 ha de Massif de l'Estérel, ses 5 ports, la corniche d'Or, la rade d'Agay sont autant d'atouts complémentaires à son dynamisme économique tous secteurs confondus.

LES ÉLUS DU TERRITOIRE

La CAVEM est administrée par un Conseil Communautaire composé de 52 élus issus de chaque commune qui se réunit au minimum trois fois par an pour adopter les décisions qui guident ses actions. Parmi ces 52 élus, le Président et ses 11 Vice-Présidents forment le Bureau Communautaire qui se réunit tous les mois pour préparer et instruire les dossiers soumis au vote du Conseil Communautaire.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président



Député-Maire
de Saint-Raphaël
Georges GINESTA

1^{er} Vice-Président



Maire de Puget sur Argens
Paul BOUDOUBE
Délégué à la gestion du
personnel et de l'emploi

2^e Vice-Président



Maire des Adrets de l'Estérel
Nello BROGLIO
Délégué au développement
durable et à la protection
de l'environnement

3^e Vice-Président



Conseiller Municipal
à Saint-Raphaël
Roland BERTORA
Délégué aux finances et au
développement économique

4^e Vice-Président



1^{er} Adjoint au Maire
de Puget sur Argens
Jacques MORENON
Délégué à la collecte,
au traitement et à la
valorisation des déchets

5^e Vice-Président



Maire
de Roquebrune-sur-Argens
Jean-Paul OLLIVIER
Délégué aux voiries
d'intérêt communautaire

6^e Vice-Présidente



Adjointe au Maire
de Saint-Raphaël
Nadine CABITEN
Déléguée au logement
et au logement social

7^e Vice-Présidente



Adjointe au Maire
de Roquebrune-sur-Argens
Valérie MICHAU
Déléguée à l'eau
et à l'assainissement

8^e Vice-Présidente



Adjointe au Maire
de Saint-Raphaël
Catherine ROUBEUF
Déléguée aux
transports publics

9^e Vice-Président



Conseiller Municipal (OP)
à Fréjus
Philippe MOUGIN
Délégué au numérique, aux
marchés publics et à la lutte
contre la délinquance

10^e Vice-Présidente



Adjointe au Maire
de Saint-Raphaël
Christine MARENCO-DRUHEN
Déléguée à la santé publique
et à la petite enfance

11^e Vice-Président



Conseiller Municipal (OP)
à Roquebrune-sur-Argens
Sébastien PERRIN
Délégué à la lutte contre
les inondations et au SCoT



DES ACTIONS ET COMPÉTENCES CIBLÉES

REPÈRES



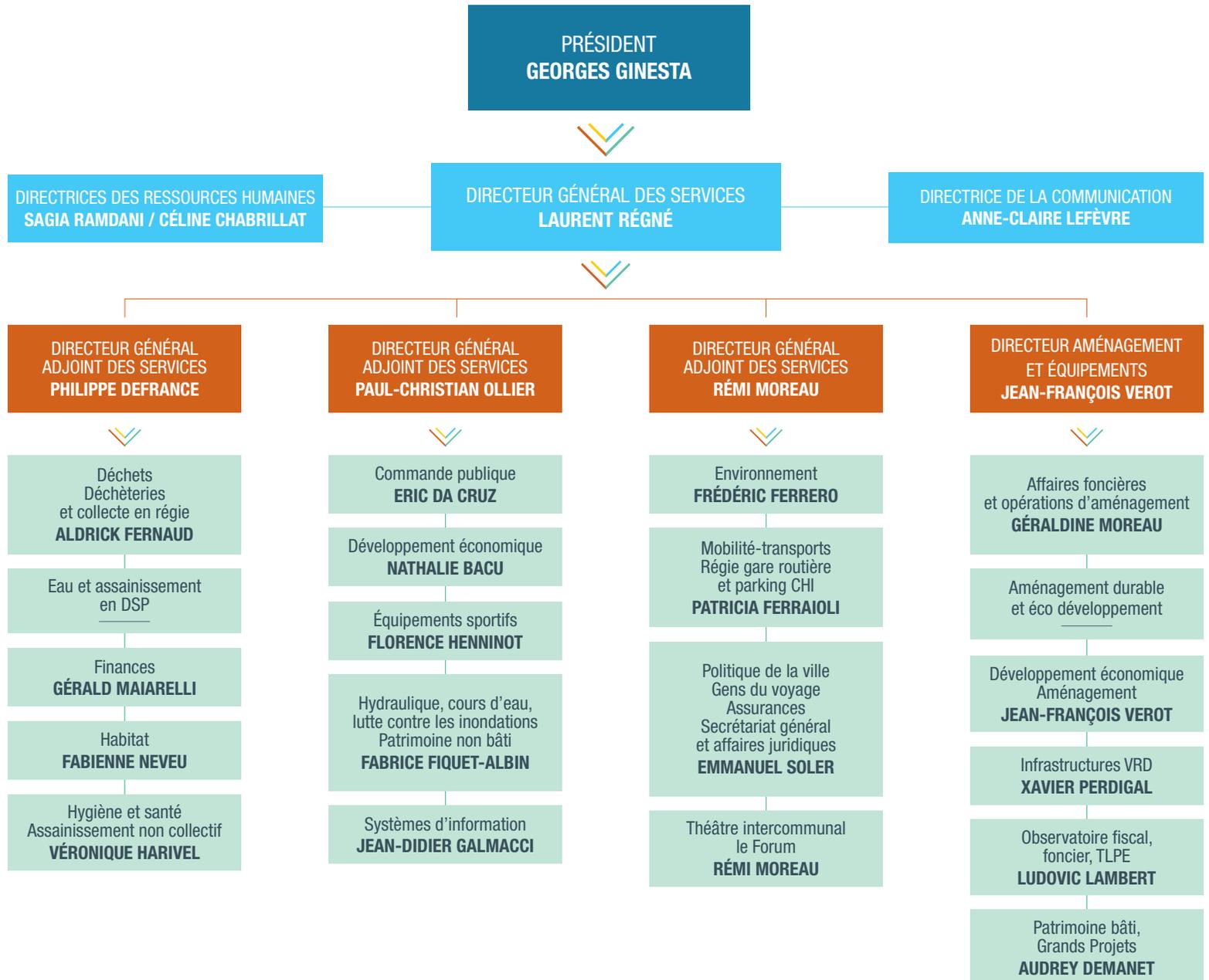
25 DOMAINES D'INTERVENTION

LA CAVEM INTERVIENT POUR SES 5 COMMUNES DANS 25 DOMAINES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- Service d'incendie et de secours
- Actions environnementales
- Fourrière animale
- Lutte contre les inondations
- Missions complémentaires à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Équipements sportifs
- Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- Équipements culturels
- Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal
- Aménagement numérique du territoire
- Voirie
- Parcs de stationnement
- Surveillance des plages en période estivale
- Balayage et nettoyage de la voirie
- Création et gestion de la maison de l'Estérel

LES SERVICES FONCTIONNELS

UNE ORGANISATION EFFICIENTE



DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉES

LA FORMATION AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La CAVEM met en œuvre un Plan de Formation annuel qui détermine un programme d'actions de formation pour tous ses agents, qu'ils soient fonctionnaires territoriaux, titulaires ou agents non-titulaires.

Bilan Formation 2016 :

- **Coût : 36 980 €**
- **Agents en formation : 86**
 - Formation d'intégration - Catégorie C (CNFPT) : 4 agents
 - Formation de perfectionnement ou continue : 67 agents
 - Formation de préparation aux concours : 3 agents
 - Formation Hygiène et Sécurité : 12 agents

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et pour une durée non limitée, les ressources humaines de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée sont gérées par un service mutualisé avec la ville de Saint-Raphaël.

DES PERSPECTIVES RÉGLEMENTAIRES ET CONJONCTURELLES

En termes de ressources humaines, la CAVEM mettra en œuvre en 2017 les nouveaux accords nationaux de la Fonction Publique.

- Protocole de modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations, qui vise à mieux reconnaître les qualifications des fonctionnaires (effectif depuis le 1^{er} janvier 2017) ;
- Refonte des grilles indiciaires avec revalorisation des indices (effectif depuis le 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 1^{er} janvier 2020) ;
- Régime de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise, qui remplace l'ancien système de primes complexe et fragmenté (effectif depuis le 1^{er} janvier 2017).

La Communauté d'Agglomération poursuivra sa démarche de mutualisation de ressources, notamment pour les services Documentation et Prévention.

REPÈRES



195 AGENTS
à la CAVEM

- Titulaires / stagiaires : 183 agents
- Non titulaires : 12 agents
- Filière administrative : 63 agents
- Filière technique : 118 agents
- Filière sportive : 1 agent
- Filière culturelle : 1 agent



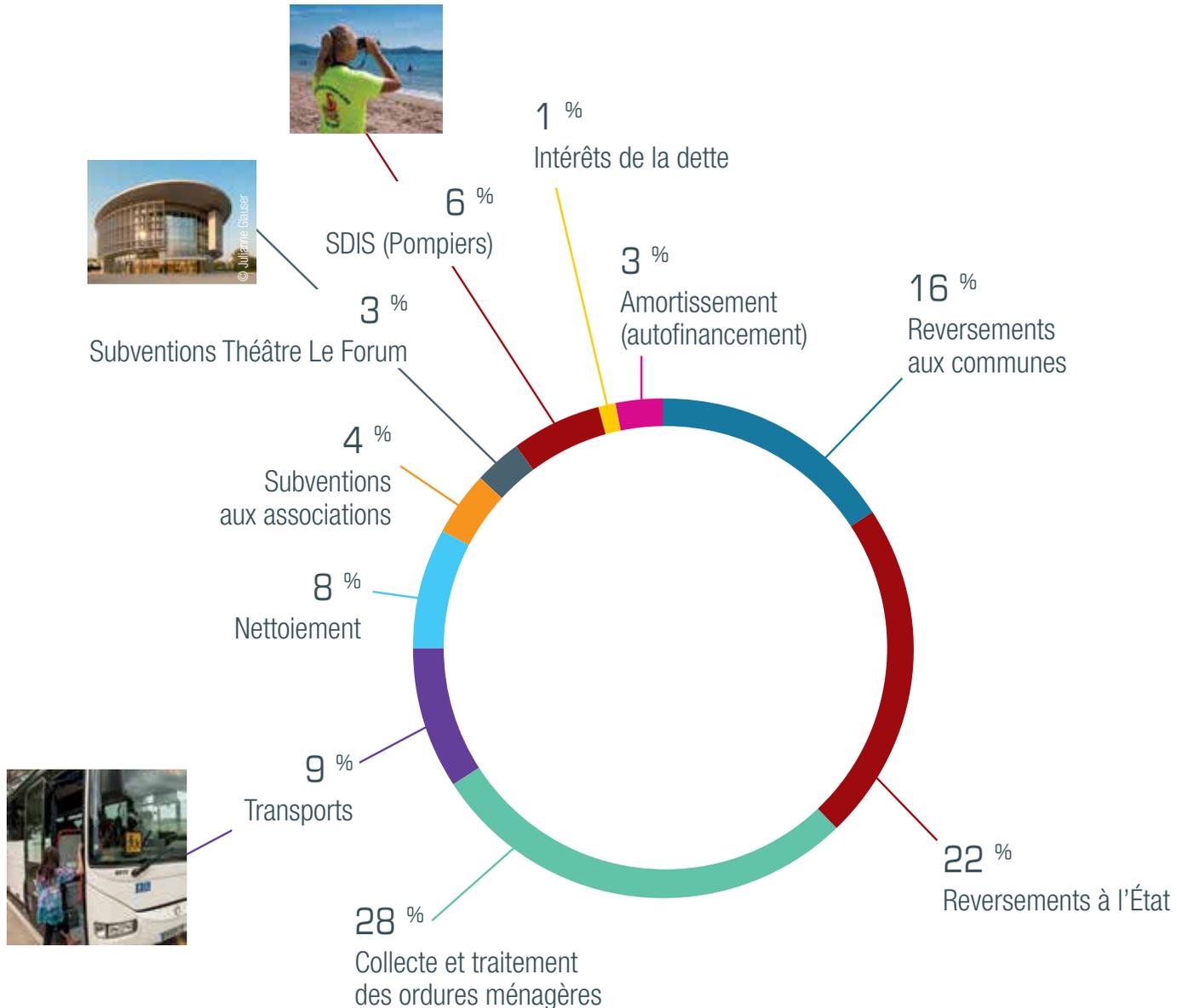
8 294 647 €
Masse salariale

- Budget principal : 8 107 170 €
- Budget assainissement : 412 943 €

DES FINANCES MAÎTRISÉES

Dans un contexte économique difficile, l'année 2016 a été marquée par une forte baisse des dotations octroyées par l'Etat et une progression importante de la participation au Fonds de Péréquation National. La diminution des recettes a incité la CAVEM à faire preuve d'innovation dans la maîtrise de ses dépenses et a permis entre autres des taux de fiscalité inchangés.

LES GRANDS POSTES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 108 372 068 €
- Recettes : 110 896 544 €

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 13 333 781 €
- Recettes : 12 437 268 €

BUDGET PRINCIPAL AVEC BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 128 125 361 €
- Recettes : 136 229 909 €

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 26 554 012 €
- Recettes : 23 041 624 €

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

- Crédits ouverts : 19 840 884 €
- Mandats émis : 4 998 233 €
- Reste à réaliser : 6 684 180 €
- Crédits annulés : 8 158 471 €

FOCUS

ZOOM SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

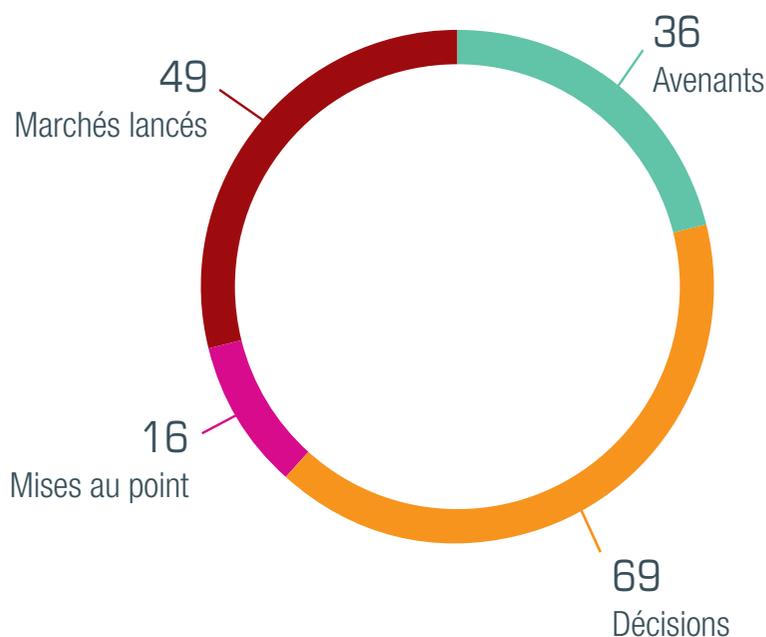
- Résultat de clôture 2016 en fonctionnement : + 6,08 M€
- Résultat de clôture 2016 en investissement (hors reports) : + 205 k€

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement
- Des taux de fiscalité inchangés
- Progression du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- Aucun emprunt mobilisé pour la troisième année sur le budget principal

UNE COMMANDE PUBLIQUE ENCADRÉE

La commande publique assure la sécurité juridique des marchés passés par les services dans le respect du code des marchés publics au service de l'intérêt général.



UNE COMMUNICATION IMPACTANTE

Prévue par la loi, la communication publique est une communication d'intérêt général à destination de l'ensemble des habitants.

Elle n'a pas en charge la communication politique liée au débat politique et aux élections. Au sein d'un service public à part entière, elle est assurée par des professionnels qui contribuent au bon fonctionnement de l'institution. Elle doit informer sur les services publics, soutenir les initiatives locales, valoriser le territoire, faire évoluer les comportements internes, animer la vie démocratique.

Pour ce faire, en fonction des projets et des objectifs, la communication mobilise des outils de communication comme l'affichage, les publications, les logos, la communication numérique et l'information aux médias. En permettant de comprendre les politiques publiques, elle donne tout le sens à l'action politique en créant une identité du territoire.



LES ATOUTS DU NUMÉRIQUE

En quelques années, le site Internet www.cavem.fr est devenu l'outil incontournable de la communication de la Communauté d'Agglomération.

DES CHIFFRES CLÉS ANNUELS EN PROGRESSION

Nombre de visiteurs :
95 864 soit **+ 66,24 %** par rapport à 2015

Nombre de visites :
112 432 soit **+ 59,29 %** par rapport à 2015

Nombre de pages vues :
192 045 **+ 21,37 %** par rapport à 2015

OCTOBRE 2016 : LE MOIS DES MEILLEURS SCORES

Le plus grand nombre de pages vues : 23 538
Le plus grand nombre de connexions : 17 106

ACCROISSEMENT DES SITES RÉFÉRENTS :

+ de 330 sites renvoient vers le site cavem.fr

UN CONTENU ÉDITORIAL SOUTENU :

Nombre de pages créées : + de 150
Documents téléchargeables : + de 400
Galeries photos créées : 30
Annuaire économiques et services : + de 1900 référencement

REPÈRES



Nombre de visiteurs :
+ 66,24 %
par rapport à 2015



Nombre de visites :
+ 59,29 %
par rapport à 2015



+ 21,37 %
de pages vues par rapport à 2015

UN MAGAZINE PROCHE DE SES LECTEURS

Nombre de publications par an : 6 magazines soit un tous les deux mois

Nombre de pages par magazine : 32 pages

Nombre d'articles : + de 20 articles par magazine

Nombre de sujets : + de 10 sujets techniques par magazine demandant investigations

Nombre de visuels : + de 70 visuels par magazine

REPÈRES



6 MAGAZINES

par an



+de 20 ARTICLES

par magazine



UNE SIGNALÉTIQUE HARMONISÉE

Un visuel commun a été développé cette année pour la création de 9 totems installés à l'entrée des parcs d'activités afin de gagner en lisibilité et d'harmoniser la signalétique du territoire en matière de développement économique.



« Gagner en lisibilité et harmoniser la signalétique du territoire. »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

NOTRE ACTION



- ④ DES ENJEUX STRATÉGIQUES D'AMÉNAGEMENT P38
- ④ DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P42
- ④ UNE VISION DURABLE POUR L'HABITAT P46
- ④ UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LA VILLE P48

- ④ DE NOUVEAUX USAGES POUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ P50
- ④ UN ENGAGEMENT FORT CONTRE LES INONDATIONS P54
- ④ UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ASSAINISSEMENT P58



© Pierre Zimowski



Adapter les infrastructures et les dispositifs aux nouveaux usages



Préserver les richesses naturelles du territoire

Soutenir les pôles d'excellence



DES ENJEUX STRATÉGIQUES D'AMÉNAGEMENT

Un territoire de 5 communes, plus de 110 000 habitants, une superficie de 350 km², dans un environnement exceptionnel à forte affluence estivale. Pour la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, tous les enjeux territoriaux sont stratégiques à court, moyen et long termes.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UNE STRATÉGIE DURABLE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) détermine, à l'échelle de la communauté d'agglomération, les grandes orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, avec l'idée d'équilibrer la répartition territoriale entre activités commerciales et agricoles, activités de loisirs, logements, etc. Le patrimoine naturel exceptionnel du territoire implique qu'un soin tout particulier lui soit porté afin de garantir sa transmission aux générations futures.



Des attraits incontestables pour notre territoire :

- Qualité de vie reconnue
- Richesse écologique marine et littorale
- Paysages remarquables
- Qualité des eaux côtières

Des problématiques à prendre en compte :

- Vulnérabilité aux risques d'inondation et de submersion
- Recul du trait de côte lié à l'érosion et au changement climatique
- Mobilité complexe en période estivale
- Loisirs nautiques très diversifiés mais parfois peu accessibles

REPÈRES

SITES REMARQUABLES



3 SITES NATURA 2000

la Corniche de l'Estérel, l'embouchure de l'Argens, les étangs de Villepey et les Petites Maures



1 RÉSERVE DE PÊCHE

le Cap Roux



1 SITE CLASSÉ

le Massif de l'Estérel Oriental



16 ZONES NATURELLES

d'intérêt écologique, faunistique et floristique

FOCUS

I METTRE EN VALEUR ET PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

DES DÉCISIONS STRUCTURANTES POUR LE LITTORAL

- Mai 2016 : présentation du rapport sur le Volet Littoral et Maritime (VLM), autrement dit la mise en valeur de la mer.
- Septembre 2016 : validation du périmètre maritime et terrestre par le Préfet du Var et le Préfet de la Région Maritime Méditerranée.
- Décembre 2016 : présentation des orientations du VLM en commission SCoT.

DES ENJEUX MAÎTRISÉS POUR LA BASSE VALLÉE DE L'ARGENS

L'atelier national des territoires exposés aux risques naturels conduit par l'État entre 2014 et 2015 a désigné la CAVEM pour conduire les réflexions et actions sur l'aménagement de la Basse Vallée de l'Argens. Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) a ainsi été créé. L'atelier national a aussi permis de dégager des concepts et projets complémentaires.

• Constituer des Hameaux Agricoles

Pour aider les agriculteurs pénalisés soit par la Loi Littoral soit par les zones inondables, l'État propose la constitution de Hameaux Nouveaux Intégrés à l'Environnement (HNIE).

- 4 sites éligibles : les Amandiers et S' Martin à Roquebrune-sur-Argens, S' Pons à Fréjus et Airebelle à Puget sur Argens
- 1^{er} site pilote : les Amandiers

• Encourager la création de « circuits courts »

Avec près de 3 000 ha de terres agricoles, la Basse Vallée de l'Argens représente un formidable gisement pour de nouvelles exploitations agricoles. Avec le soutien de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et de la Chambre d'Agriculture, la CAVEM proposera 1 000 ha aux jeunes agriculteurs s'inscrivant dans cette démarche.

- Produits du terroir de qualité
- Points de vente en groupé du producteur au consommateur
- Ventes aux particuliers et à la restauration collective (cantines...)
- Ventes des excédents aux grandes surfaces.

• Valoriser l'Agritourisme

L'objectif est de promouvoir les productions locales de la Basse Vallée en s'appuyant notamment sur un partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et le pôle touristique Estérel Côte d'Azur.

• Prévenir les risques

En 2015, le SMA associait la CAVEM à l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), validé définitivement en 2016. Les enjeux se portent désormais sur sa mise en œuvre avec notamment un budget de 25 millions d'euros sur 5 ans.

REPÈRES

PLAISANCE ET ACTIVITÉS NAUTIQUES



**10 PORTS
DE PLAISANCE**

pour 3 380 places



**3 ZONES
DE MOUILLAGE**

organisées pour 180 places



**6 CALES
DE MISE À L'EAU**



**40 000
PLONGÉES/AN**
sur le site de l'Estérel

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : UNE STRATÉGIE ÉQUITABLE

En septembre 2016, la compétence numérique de la CAVEM s'élargit et lui permet de participer avec le Département du Var à l'élaboration du Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique en concertation avec la Région et l'État.

Ce schéma donne suite à un projet de Réseaux d'Initiative Publique pour réduire la fracture numérique sur les territoires non couverts par les opérateurs internet dont les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens. Les villes de Fréjus et Saint-Raphaël sont quant à elles, comprises dans la zone de couverture de déploiement de la fibre optique depuis 2014.



LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : UNE STRATÉGIE PARTENARIALE

Pour mettre en œuvre ses ambitions d'aménagement sur son territoire, la communauté d'agglomération s'appuie sur les différents niveaux de partenariats publics à travers différents contrats, conventions et subventions.

■ AU NIVEAU DE LA RÉGION PACA

- Suivi du Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) sur les thématiques concernant le territoire :
 1. Aménagement et équipements
 2. Écologie et Environnement
 3. Développement économique et Emploi
 4. Mobilité
- Enveloppe allouée à la CAVEM : 6,5 millions d'euros sur 3 ans

■ AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT DU VAR

- Suivi et préparation des dossiers déposés au titre de l'aide aux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale)
- Enveloppe allouée : 510 000 €

■ AU NIVEAU NATIONAL

- Obtention de crédits de l'État, notamment au titre du Soutien à l'Investissement Public Local pour la Maison de l'Estérel aux Adrets de l'Estérel.
- Enveloppe allouée : 353 000 €

🔍 FOCUS

PROGRAMMES EUROPÉENS :

PROTERINA

- Équipements de mesure sur les cours d'eau (caméras de surveillance et capteurs de débit)
- Porteurs : CAVEM et Département du Var
- Partenaires : 14 collectivités françaises et italiennes
- Enveloppe allouée FEDER : 235 000 €

ADAPT

- Évolution de l'outil de modélisation de l'impact du pluvial sur crues et cours d'eau
- Porteurs : CAVEM et Département du Var
- Partenaires : 14 collectivités françaises et italiennes
- Enveloppe allouée FEDER : 139 750 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UNE STRATÉGIE ATTRACTIVE

Sur l'année 2016, la stratégie de développement économique s'est portée sur les principaux leviers d'attractivité du territoire.

Pour l'aménagement de parcs d'activités, de services aux entreprises, de formations, d'emplois et de commerces, huit commissions du Développement Économique ont été réunies par le service « Aide aux entreprises ».

La CAVEM a participé aux ateliers de la Région PACA dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique d'Investissement et d'Internationalisation avec près de 22 fiches projets transmises.

Pour répondre à sa nouvelle compétence touristique, la CAVEM devra créer un Office de Tourisme Intercommunal composé de la ville de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel. Les autres communes conserveront leur office de tourisme.

En parallèle la CAVEM contribuera à la stratégie touristique territoriale en liaison avec le Pôle Touristique Estérel Côte d'Azur, notamment sur les projets émergents de l'Estérel, la Basse Vallée et le littoral.



© Robin Huetjeur



De multiples pôles d'attractivité touristique sur le territoire



DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CAVEM gère l'aménagement du territoire dans les domaines du foncier, de l'immobilier et de l'urbanisme. L'ambition est de soutenir l'attractivité du territoire en offrant le maximum d'opportunités aux entreprises, petites ou grandes, qui souhaitent s'implanter, et leur permettre de rencontrer leurs clients dans les meilleures conditions.



FOCUS

UN BUDGET CONSÉQUENT POUR DE NOMBREUX PROJETS

En 2016, le développement économique a disposé de 904 851 € pour mener à bien ses actions.

Dans cette enveloppe, près de 97 % du montant sont consacrés aux subventions et cotisations versées aux structures financées.

FÉDÉRER L'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Au cœur du développement économique du territoire, la CAVEM joue le rôle de fédérateur et de financeur via le développement d'un réseau performant de structures d'aide à la création d'entreprises.

I VAR INITIATIVE

- Aide la création et le développement des TPE et des PME.
- Accorde des prêts d'honneur et des prêts de croissance sans garantie ni intérêt.
- Accompagne les porteurs de projets éligibles en les parrainant.

CHIFFRES CLÉS VAR INITIATIVE

- Subvention CAVEM 2016 : 41 231 €
- Entreprises soutenues : Lochness, La Cave de Marie, Free d'Home, Chez Franck et Ludi (Boulangerie)
- 299 entreprises financées, 585 emplois directs générés, 45 créateurs soutenus.

I COUVEUSE INTERFACE

- Propose un dispositif innovant et complémentaire aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises : le test d'entreprise.
- Accompagne l'acquisition des compétences entrepreneuriales pour tous au travers d'un apprentissage par l'action.

CHIFFRES CLÉS COUVEUSE INTERFACE

- Subvention CAVEM 2016 : 10 000 €.
- Entrepreneurs soutenus : 8 en test depuis 2015 + 10 en 2016, dont Kelly BOUNOUS (monitrice coach cavalière), Ophélie BARADEL (cabinet de psychologie), Jacques YONNET (formateur en hôtellerie) et Brigitte ANACRÉON (géobiophysicienne).
- Taux de sortie positive : environ 75 %
- Taux de pérennité après trois ans : 75%.

I ADIE

- Accompagne les micro-entrepreneurs à tous les stades de la création ou du développement.
- Finance les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire (chômeurs et allocataires des minimas sociaux).

CHIFFRES CLÉS ADIE

- Subvention CAVEM 2016 : 10 000 €
- Entrepreneurs soutenus : 9 en 2016, dont Gaëlle ROUGY (poterie et céramique), Sarah NEBBATI (mobiliier design) et Yannick GALLOT (jouets en bois)
- Emplois créés : 14
- Taux de pérennité après 2 ans : 76%

I BOUTIQUE DE GESTION

- Suscite les initiatives et reçoit les porteurs de projet.
- Accompagne les chefs d'entreprise dans toutes les étapes de création.
- Forme et conseille durant les deux années suivant la création.
- Favorise les actions en faveur des femmes créatrices et dirigeantes.

CHIFFRES CLÉS BOUTIQUE DE GESTION

- Subvention CAVEM 2016 : 10 000 €
- Participants aux ateliers : 53 personnes dont 25 femmes
- Personnes accompagnées : 28 dont 20 femmes

I RÉSEAU ENTREPRENDRE

- Accompagne les porteurs de projets ou les repreneurs d'entreprises avec un fort besoin de financement (70 k€ au moins) et de développement rapide.

CHIFFRES CLÉS RÉSEAU ENTREPRENDRE

- Subvention CAVEM 2016 : 10 000 €
- Projets étudiés : 16 dont 4 entrés en parcours de validation

I MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST VAR

- Structure initiée par la CAVEM qui publie le « Guide créateurs et repreneurs d'entreprises ».
- Anticipe les mutations économiques.
- Contribue au développement de l'emploi local.

CHIFFRE CLÉ MAISON DE L'EMPLOI EST VAR

- Cotisation CAVEM 2016 : 130 000 €

I MISSION LOCALE EST VAR

- Accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.
- Favorise l'insertion sociale et professionnelle.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE EST VAR

- Cotisation CAVEM 2016 : 352 148 €
- 2 600 jeunes reçus sur l'année
- 1 474 jeunes accédant à une situation professionnelle dont :
 - 540 orientés vers une formation
 - 160 vers des contrats en alternance
 - 774 ont trouvé un emploi

REPÈRES



85 PROJETS
ont été suivis et accompagnés



PRÈS DE 97 % DU BUDGET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
sont versés aux structures

ACCOMPAGNER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

La CAVEM soutient le développement économique via le commerce de proximité. En 2016, elle a versé 20 000 € de subventions aux associations de commerçants de proximité, 1 620 € pour soutenir la Journée Nationale du Commerce de Proximité et 9 840 € pour le recensement des locaux vacants en centres-villes.

SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE

Afin de soutenir les débouchés des nouveaux agriculteurs comme ceux déjà installés, la CAVEM propose en 2016 la mise en place d'une plateforme de vente en circuit court, du producteur au consommateur avec un Drive agricole. Couplé à un atelier de transformation, le projet permettra également d'approvisionner les cantines en produits locaux et de saison.



DÉVELOPPER LES PARCS D'ACTIVITÉS

Plusieurs projets ont été menés à bien en 2016 afin de renforcer l'attractivité économique du territoire.

ÉDITION DU PANORAMA DES PARCS D'ACTIVITÉS

Début 2016, la CAVEM a présenté une nouvelle publication, un guide recensant en 88 pages les 28 parcs d'activités du territoire. Le paysage économique étant en constante évolution, des QR codes permettent de visualiser sur smartphone les informations à jour de chaque parc.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA CAVEM (APAC)

L'objectif de ce rapprochement est de mettre en relation les différentes associations qui gèrent les parcs d'activités sur le territoire communautaire et de les fédérer afin de mutualiser les ressources.

INITIATION D'UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En 2015, la CAVEM a répondu à l'appel à projets « Écologie Industrielle et territoriale » lancé conjointement par la Région PACA et l'ADEME avec un projet novateur et ambitieux d'économie circulaire sur les parcs d'activités du territoire. Le but : mieux gérer les flux humains, de transport, de déchets, d'eau et d'énergie sur ces territoires donnés. La CAVEM est la seule collectivité de la région PACA à avoir été retenue, aux côtés de neuf autres parcs en France. La Région et l'ADEME financent à 80 % les études liées à ce projet d'économie circulaire. L'année 2016 a permis de lancer les études afin de collecter les informations et pratiques actuelles avant la mise en place des premières mesures concrètes.

ENTRETIEN D'UN RÉSEAU PARTENARIAL PERFORMANT

Afin de dynamiser le territoire, la CAVEM renforce sa présence sur les salons d'entreprises à l'échelle régionale.

AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE

L'harmonisation de la signalétique de l'entrée des parcs d'activités a débuté en 2016 avec les cinq pôles du parc du Capitou, les parcs de la Palud et de Lou Gabian.

En 2017, ce sont les parcs de Roquebrune-sur-Argens (Les Garillans et Les Châtaigniers) ainsi que ceux de Saint-Raphaël (Epsilon et Cerceron) qui seront concernés par cette harmonisation.

Les Meissugues à Puget sur Argens

Epsilon III à Saint-Raphaël



Les Garillans à Roquebrune-sur-Argens

Pôle Capitou Nord à Fréjus



UNE VISION DURABLE POUR L'HABITAT

L'année 2016 s'est achevée avec la fin du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le nouveau plan élaboré pour les années à venir ira dans la continuité de ce qui a déjà été mis en place et tiendra compte des impératifs actuels en termes d'habitat durable et de valorisation des quartiers.

La politique de l'habitat sur le territoire se concrétise via le Programme Local de l'Habitat (PLH), initié en juillet 2011 pour six ans.

Les six orientations poursuivies portent sur :

- la mise en place d'un programme d'actions foncières afin de répondre à la production de logements prévue par le PLH ;
- l'ajustement au plus près des besoins non satisfaits en termes de logement et la contribution à l'équilibre du peuplement des communes ;
- la valorisation du parc immobilier et des quartiers existants ;
- la promotion de la cohésion sociale et territoriale ;
- la favorisation de l'habitat comme levier d'une politique de développement durable ;
- la mise en place de moyens facilitant la concrétisation du PLH et de son suivi.

REPÈRES



**176 LOGEMENTS
SOCIAUX NEUFS
LIVRÉS EN 2016 DONT**

Saint-Raphaël

26 LOGEMENTS
Les Patios d'Agnès

Fréjus

36 LOGEMENTS
Résidence Lou Capitou

89 LOGEMENTS
Les Vallons de Caïs

25 LOGEMENTS
Les Jardins de la Madeleine

UN SOUTIEN AU FINANCEMENT POUR LE LOGEMENT

En 2016, ce sont 359 logements locatifs sociaux qui ont été financés :

- 331 logements neufs
- 28 logements anciens acquis puis réhabilités

DES RETOMBÉES POSITIVES POUR LES ENTREPRISES

La réhabilitation du parc privé a généré 646 000 € de travaux pour les entreprises du tissu économique local. Les opérations de construction de logements locatifs sociaux neufs et les réhabilitations vont générer un montant prévisionnel de travaux de 30 406 000 € pour les entreprises locales, architectes et bureaux d'études techniques.



« La CAVEM prévoit d'encadrer la réalisation de 413 logements locatifs sociaux sur l'année à venir. »

DES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Afin de préparer le troisième Programme Local de l'Habitat s'échelonnant de 2017 à 2022, quatre grandes orientations ont été dégagées :

- Mettre en œuvre une stratégie innovante au service d'un habitat durable.
- Produire une nouvelle offre de logements de qualité et mieux adaptés aux besoins.
- Améliorer et mobiliser le parc de logements existant pour répondre aux besoins et valoriser les quartiers.
- Renforcer le rôle de la CAVEM dans le pilotage, la coordination et l'animation en matière d'aménagement du territoire et dans la réussite de la politique de l'habitat.

1 220 logements par an sont prévus sur la période 2017 et 2020 en :

- accession libre
- accession sociale
- locatif social

FOCUS

QUELLES SONT LES AIDES ALLOUÉES PAR LA CAVEM ?

1 314 840 €

sur les crédits délégués par l'État.

940 900 €

sur son budget propre à destination des bailleurs sociaux

283 924 €

sur les crédits délégués par l'Agence Nationale de l'Habitat

52 697 €

sur les crédits délégués par l'État au titre du Fonds d'Aide à la Rénovation à destination des propriétaires privés

94 062 €

sur son budget propre à destination des propriétaires privés

PROJET REMARQUABLE

LA RÉNOVATION AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le programme « Rénover pour Habiter Mieux » a permis de réhabiliter 40 logements. Dans ce parc existant, 36 logements appartenaient à des propriétaires occupants et 4 à des propriétaires bailleurs qui se sont engagés à pratiquer un loyer social (3 d'entre eux) ou un loyer intermédiaire (l'un d'entre eux). Les travaux ont concerné le maintien à domicile des personnes âgées (14 logements) et la lutte contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et très dégradé (26 logements).

La rénovation énergétique du parc privé a permis de comptabiliser un gain moyen pour les propriétaires occupants de 39 % et de 58 % pour les propriétaires bailleurs.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE SON LOGEMENT



52 697 €

attribués par la CAVEM aux propriétaires privés au titre du Fonds d'Aide à la Rénovation thermique de l'État.



UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LA VILLE

Dans une démarche de cohésion urbaine et de solidarité, la Politique de la Ville vise à réduire les écarts de développement, notamment dans les quartiers défavorisés. Les Contrats de Ville, conclus pour 6 ans par l'intercommunalité, reposent sur 3 piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et la rénovation urbaine.



■ COMMENT SE CONCRÉTISE LA MISSION ?

La compétence obligatoire « politique de la ville » mise en œuvre par la CAVEM vise à garantir le pacte républicain sur l'ensemble du territoire en renforçant la solidarité communautaire afin de réduire les inégalités ainsi que les ségrégations urbaines et sociales dans les quartiers. Sur le terrain, il s'agit de mettre en œuvre le processus d'intégration des populations défavorisées au cœur des quartiers prioritaires de Fréjus (La Gabelle et L'Agachon) ainsi que pour les quartiers en veille active de Fréjus (Centre Ancien, Sainte Croix, Villeneuve) et de Saint-Raphaël (Les Logis de l'Aspé, Saint-Sébastien).

■ L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

La CAVEM a entériné la fusion de deux associations, l'AGEC et l'AFVV, sur un projet initié par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales pour la constitution d'un nouveau centre social. Cette nouvelle structure est désormais dénommée « Les centres sociaux et culturels Fréjusiens ». Elle intervient sur trois sites : la Gabelle, l'Agachon, et la Palud.

Afin d'éviter les dysfonctionnements au sein de la nouvelle structure, des statuts clairs et précis ont été définis et un collège des membres de droit a la possibilité d'exercer un droit d'empêchement sur toute décision du conseil d'administration.

Du point de vue financier, les partenaires ont choisi d'inscrire leur engagement dans le cadre d'une Convention Partenariale Pluriannuelle sur la durée des agréments « centre social », c'est à dire quatre ans.

Le financement s'élève à 1 133 634 €, avec 468 284 € versés par la CAF, 381 268 € par la Ville de Fréjus, 103 300 € par le Conseil Départemental et 30 000 € par la CAVEM.



Centre social l'Agachon

🔍 FOCUS

ZOOM SUR LES BUDGETS

246 250 €

de financements des partenaires
(État, Région, CAVEM et Ville de Fréjus)

74 250 €

de la CAVEM pour 31 actions en faveur des
quartiers « prioritaires » et « en veille active »

30 000 €

de dotations aux centres sociaux des
quartiers « prioritaires »

Centre social La Gabelle



Terrain de foot et terrain
multisports à La Gabelle



PERSPECTIVES 2017

- Signature de la Convention
Partenariale Pluriannuelle
- Signature des conventions de Gestion
Urbaine et Sociale de Proximité pour les
quartiers de La Gabelle et de l'Agachon



Centre social La Palud
de Villeneuve

DE NOUVEAUX USAGES POUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

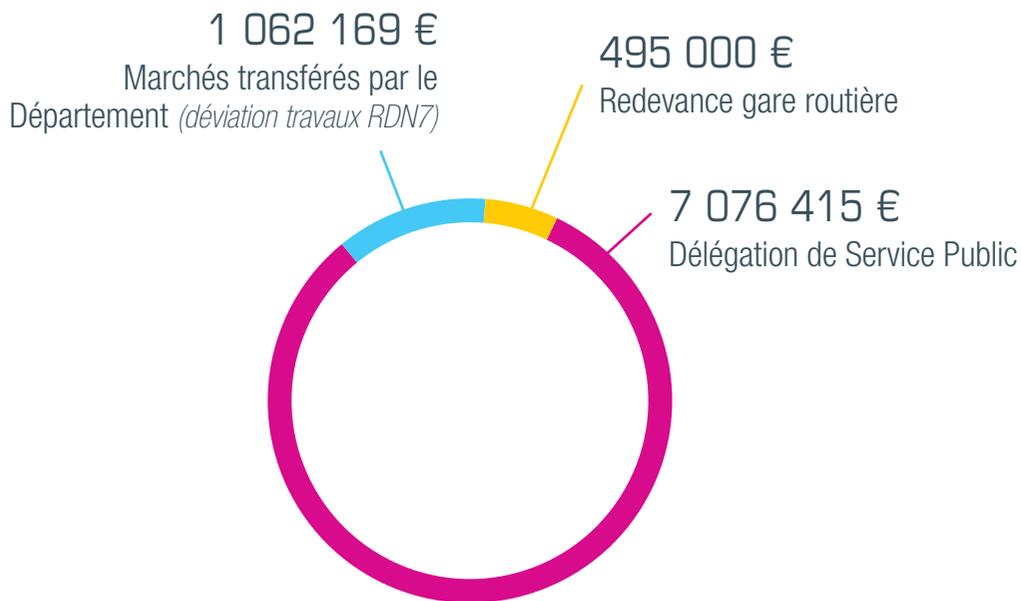
Proposer une politique de transports et de mobilité à l'échelle territoriale permet d'offrir une desserte équilibrée et une inter-modalité des transports. Ainsi, penser le maillage du territoire en amont offre aux usagers la possibilité d'adapter leurs transports entre bus, co-voiturage, autopartage, vélo, stationnement, ou encore marche à pieds. C'est un gain de temps mais aussi d'énergie et un outil vers plus d'efficacité.

Des investissements au niveau des infrastructures

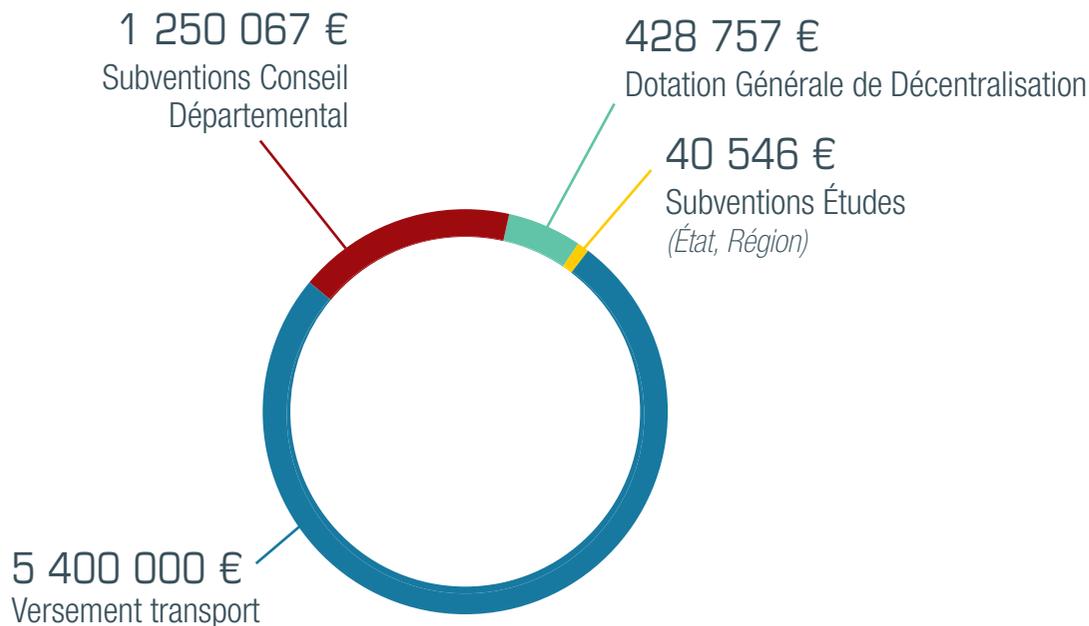


L'accompagnement aux nouveaux usages

DÉPENSES : 10 276 229 €



RECETTES : 8 887 865 €



DATES CLÉS ET DÉCISIONS MAJEURES

- **Septembre 2016 : la nouvelle Délégation de Service Public Transports collectifs 2017-2026** a été approuvée par le Conseil Communautaire. Le nouveau contrat est effectif depuis le 1^{er} janvier 2017.
- **Décembre 2016 : le Conseil Communautaire a approuvé le Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, qui est un projet rédigé pour définir une politique générale d'organisation des déplacements de personnes et de marchandises et prévoir les actions à mener concernant l'aménagement notamment de la voirie, des transports collectifs, du stationnement, des véhicules électriques.

PLUS DE MULTIMODALITÉ POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX USAGES

L'offre de transports a évolué et a été améliorée pour mieux répondre aux attentes des usagers. Une optimisation des moyens avec la définition d'un nouveau réseau de transport est prévue pour septembre 2017. Les services urbains scolaires venant de Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens ont été réaménagés pendant quatre mois suite aux travaux départementaux de la RDN7. Des transports supplémentaires ont été mis en place pour la commune de Roquebrune-sur-Argens.

DES ENGAGEMENTS SUR TOUTE L'ANNÉE 2016

- En janvier, participation au lancement du schéma régional de covoiturage, préparation du dossier financier pour les fonds européens, désignation des actions de promotion.
- Mise en place de la nouvelle exploitation du parc de stationnement du Centre Hospitalier Intercommunal, installation des équipements, politique tarifaire et commerciale, bornes de recharge pour véhicules électriques, vidéosurveillance, etc.
- En mai, réaménagement du pôle information clientèle de la gare routière de Saint-Raphaël avec la mise en place d'une signalétique dynamique sur les quais et dans l'espace clientèle.
- En juin, mise en place d'un guichet unique à la gare routière de Saint-Raphaël pour les inscriptions scolaires des élèves habitant la commune.
- En septembre a eu lieu la semaine du transport public avec des animations pour la promotion du transport public.
- En octobre, état des lieux et recensement des 475 poteaux d'arrêts de bus dans les cinq communes.



UN NOUVEAU RÉSEAU À VENIR

Au 1^{er} septembre 2017, un nouveau réseau de transport plus adapté et attractif sera mis en service suite au renouvellement de la délégation de service public (DSP) de la CAVEM au 1^{er} janvier.

Objectifs principaux : améliorer l'offre sur les secteurs à fort potentiel d'usage, intégrer les usagers scolaires sur les lignes du réseau régulier dès que possible, adapter le réseau en période estivale, adapter l'offre et le matériel roulant aux secteurs desservis afin de mieux correspondre aux besoins des usagers.

Outre l'amélioration générale de l'outil, une réduction des émissions de gaz à effet de serre devrait être au rendez-vous, tout comme une amélioration de la cohésion sociale.

Dans le courant de l'année 2017, il y aura création d'un pôle d'échange multimodal et de covoiturage. Le parking du Centre Hospitalier Intercommunal bénéficiera aussi d'un soutien à la commercialisation d'abonnements et de forfaits de stationnement.

VERS UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS EFFICIENT POUR 2016-2025

En 2025, la question des déplacements ne sera plus perçue comme un frein, mais bien comme une opportunité d'excellence et un levier d'amélioration. Voici les axes stratégiques de ce nouveau plan :

- Compléter le réseau de voirie structurante
- Planifier la logistique urbaine
- Améliorer l'attractivité des transports collectifs
- Favoriser l'usage du vélo
- Utiliser les voitures « autrement »
- Réaménager l'espace public en faveur des modes actifs
- Agir sur le stationnement pour gérer les déplacements
- Expérimenter des solutions originales
- Concevoir une offre de transports collectifs spécifique à la période estivale
- Améliorer l'organisation des livraisons en ville





UN ENGAGEMENT FORT CONTRE LES INONDATIONS

Sur un territoire richement irrigué, atout indéniable pour l'agriculture, la CAVEM doit surtout prévenir et éviter au maximum les risques d'inondations, facteurs de dégâts parfois irréparables. Pour cela un certain nombre de mesures ont été prises et des plans de travaux sont mis en route à moyenne et longue échéance afin d'éviter les catastrophes.

DES MOYENS STRUCTURELS ET DES DISPOSITIFS CADRÉS

La CAVEM gère 31 km² de cours d'eau sur le bassin versant du territoire. Le service Hydraulique Cours d'Eau (SHCE) gère les actions à entreprendre en matière de lutte contre les inondations.

La plupart des travaux d'entretien importants et de réfection sont réalisés par des prestataires privés du fait de l'importance et de la particularité de certaines opérations, notamment sur les ouvrages hydrauliques soumis à une réglementation contraignante. En revanche, des missions d'entretien sont réalisées quotidiennement en régie par les agents de la CAVEM.

Parmi les grands projets structurants de lutte contre les inondations figure le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI).

Concernant ce PAPI, l'année 2016 a été déterminante puisque l'intercommunalité a participé à l'établissement du PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Estérel qui définit sur six ans les investissements sur la Basse Vallée de l'Argens.

Ce dispositif a été validé à l'échelle ministérielle pour un budget prévisionnel de 96 millions d'euros avec un financement étatique à hauteur de 50 %.

En parallèle du PAPI, la CAVEM répond de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI). Ceci implique un véritable projet d'aménagement d'intérêt commun sur le bassin versant de l'Argens permettant d'établir une stratégie d'action à long terme.

Par ailleurs la CAVEM a participé à l'établissement du contrat d'agglomération avec l'Agence de l'eau.



LUTTER CONTRE LES CRUES

Pour se protéger des crues, les autorités locales ont mis en place depuis une quarantaine d'années une politique de protection avec la construction de barrages. Celui des Cous (1979), de Saint-Esprit (1984), et plus récemment le bassin d'orage du Castellas (2006) et le barrage du Peyron (2008). Un système d'alerte a été mis en place et un Schéma Directeur de Lutte contre les Inondations (SDLCI) a vu le jour en 2007. Il a pour objectif de fixer les orientations et les mesures nécessaires pour la protection des biens et des personnes sur les 31 km² du bassin versant Garonne/Valescure/Pédégal. Deux ouvrages hydrauliques sont par ailleurs en projet sur le bassin versant de la Garonne : le bassin Vaulongue (35 000 m³) et le barrage de l'Aspé (186 000 m³).

AMÉLIORER ET ENTRETENIR LES OUVRAGES EXISTANTS

- Amélioration de la protection mécanique du chenal du Valescure mitoyen du bassin du Castellàs à Fréjus : 63 724 €.
- Amélioration de la protection mécanique du chenal amont du barrage du Peyron à Saint-Raphaël : 111 078 €
- Mise en œuvre de joints de fractionnement sur le parement amont du barrage des Cous à Saint-Raphaël : 24 800 €
- Plusieurs mises en conformité préconisées par la DREAL :
 - *Sur le site de Saint-Esprit avec la création d'un tronçon anti-érosion au pied de la rive gauche et de la rive droite et mise en place de drains pour 45 820 €.*
 - *Sur le site de Cous : création de quatre plots de visées et réhabilitation d'un chemin en rive gauche à l'aval de l'ouvrage suite à l'érosion pour un total de 43 750 €.*



UNE ANNÉE PEU PLUVIEUSE

L'année 2016 a été relativement peu pluvieuse avec une moyenne cumulée sur le territoire de 639,20 mm/m² d'eau tombée.

Pour information, lors d'une année moyenne, les cumuls sont de l'ordre de 800 à 900 mm.





FOCUS

PRÉPARER L'AVENIR

- Le quartier du Pin Bernard à Saint-Raphaël a fait l'objet d'une étude hydraulique pour connaître l'influence du Pédégal et de son affluent le Chicot sur les différentes inondations que ce secteur a récemment subies. Montant : 10 380 €.
- En 2016, les études préalables à la réalisation des barrages de l'Aspé, des Crottes et du bassin de Vaulongue ont été menées avec l'élaboration d'une analyse multicritère de leurs futurs ouvrages écrêteurs. Montant : 4 350 €.
- L'entretien habituel des cours d'eau Valescure, Garonne, Pédégal, Petit Pédégal et Peyron a été réalisé pour un montant d'environ 200 000 €.
- Le désensablement de l'embouchure de la Garonne et du Pédégal a été effectué pour un montant de 90 000 €.

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS BIENVENUS

La CAVEM, aux côtés du Département, a été retenue pour trois projets européens majeurs et dispose de subventions pour les mener à bien.

ADAPT

Le projet ADAPT traite de la gestion du risque inondation induit par le ruissellement urbain. Subvention de 139 750 €.

PROTERINA

Le projet PROTERINA (Protection contre les Risques Naturels) est basé sur l'alerte relative à la gestion du risque inondation. Subvention de 235 000 €.

RISQU'Eau

Le projet RISQU'Eau fait intervenir la CAVEM à titre d'expert car son territoire n'est pas directement éligible. Subvention de 78 786 €.

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif consiste à collecter, stocker, dépolluer les eaux usées pour rendre à la nature une eau traitée. Il s'agit de l'une des missions les plus cruciales que la CAVEM ait à conduire. Pour la majeure partie de son territoire, la communauté d'agglomération a choisi de déléguer la gestion globale de l'assainissement collectif à Véolia Eau, hormis pour Les Adrets de l'Estérel et le quartier du Trayas à Saint-Raphaël qui sont en régie directe.

EAUX PARASITES : DES ENJEUX À RELEVÉ

Une grande partie des réseaux d'assainissement du territoire subissent des problèmes d'intrusion d'eaux parasites, notamment par temps de pluie où des volumes d'eaux excédentaires en entrée de stations (environ 30 % des apports) affectent les performances globales des systèmes d'assainissement.

« Où sont évacuées les eaux traitées et dépolluées ?
En sortie de station d'épuration, les eaux traitées et dépolluées sont évacuées entre autres, vers la mer, l'Argens et le Riou de l'Argentière. »

REPÈRES

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF C'EST :



**7 STATIONS
D'ÉPURATION**



640 km DE RÉSEAU
d'assainissement collectif



621 391 m³
d'eaux assainies



43 430 USAGERS



Station d'épuration d'Agay
à Saint-Raphaël



Station d'épuration du Reyran
à Fréjus



UN PLAN D' ACTIONS POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur l'année 2016, la CAVEM a engagé et soutenu des actions ciblées autour de ses équipements :

- Mise en œuvre des schémas directeurs et de leurs programmes de travaux ;
- Programme de gestion patrimoniale et renouvellement des réseaux (2 500 m/an en moyenne) ;
- Sensibilisation auprès des domaines privés afin de résoudre les problèmes d'eaux parasites par temps de pluie ;
- Diagnostic et réparation des émissaires en mer.

🔍 AMBITIONS / PERSPECTIVES 2017

NOUVEAU CHALLENGE : PRODUIRE DU BIO-MÉTHANE À PARTIR DES BOUES D'ÉPURATION

La CAVEM et son délégataire procéderont prochainement à l'installation d'une unité de production de bio-méthane par fermentation des boues produites par la station d'épuration du Reyran. Un tiers de ces boues sera « consommé » sur place. Le bio-méthane produit sera réinjecté dans le réseau de distribution de gaz de ville.

DES SOLUTIONS POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

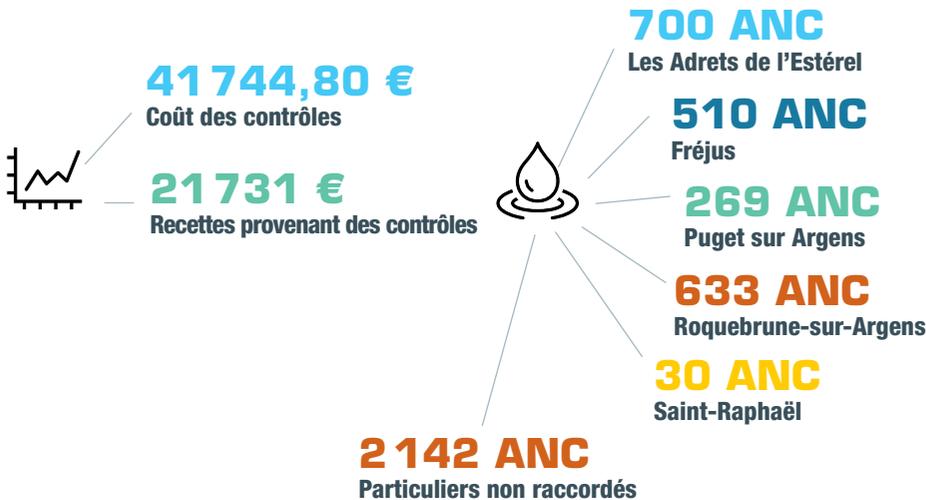
Il s'agit des dispositifs individuels privés d'assainissement des eaux usées. Ils sont suivis par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CAVEM qui vérifie auprès des propriétaires la conception, l'implantation, la bonne exécution des ouvrages ainsi que leur bon fonctionnement.

Le SPANC assure également des missions d'information auprès du public, de conseil et d'accompagnement des particuliers pour garantir la conformité de leurs installations d'Assainissement Non Collectif (ANC).

La commune de Roquebrune-sur-Argens bénéficie d'un contrat d'affermage avec la société Véolia Eau jusqu'en 2024.

REPÈRES

CONTRÔLE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS EN 2016



🔍 ACTIONS / RÉALISATIONS 2016

DES INSTALLATIONS CONTRÔLÉES

- Installations jugées non conformes et présentant un risque avéré ou absence d'installation : 122
- Installations jugées non conformes et ne présentant pas de risque avéré : 973
- Installations jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service : 445

AU PLUS PRÈS DES PARTICULIERS : L'AMBITION À POURSUIVRE

C'est un devoir pour la CAVEM de :

- Poursuivre les contrôles de conformité des installations et de bon fonctionnement pour les 700 ANC sur le territoire des Adrets de l'Estérel.
- Inciter les particuliers à réhabiliter leurs dispositifs d'ANC et les informer sur les risques environnementaux et sanitaires.
- Redémarrer les contrôles de bon fonctionnement sur l'ANC réalisés il y a plus de 8 ans sur les communes de Fréjus et Saint-Raphaël.
- Réaliser des contrôles de fonctionnement en cas de cession immobilière sur les communes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

QUALITÉ DE VIE **NOTRE ENGAGEMENT**



- ⊗ PRÉSERVER L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ
SUR NOTRE TERRITOIRE P64
- ⊗ SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE..... P68
- ⊗ PROTÉGER ET VALORISER
L'ENVIRONNEMENT NATUREL P70

- ⊗ GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ
URBAINE GARANTES DE LA QUALITÉ DE VIE P74
- ⊗ UN EQUIPEMENT CULTUREL AU CŒUR
DE NOTRE RAYONNEMENT P80
- ⊗ FAIRE VIVRE LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES..... P82



La CAVEM soutient ses équipes et associations sportives, en loisirs comme en compétitions.



Agir auprès de la population pour garantir la santé publique.



Un patrimoine naturel d'exception à portée de tous, sur tout le territoire.

PRÉSERVER L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) a pour mission de préserver la santé des personnes et de protéger leur environnement.

Ses missions couvrent l'hygiène de l'habitat, le respect des règles d'hygiène alimentaire, la lutte contre les nuisances sonores, le contrôle de la qualité des eaux de baignade et de l'assainissement contre les pollutions environnementales ainsi que la surveillance de la qualité de l'air.



Le SIHS est saisi directement par les occupants des lieux ou sur les conseils de l'ADIL, les assistantes sociales du Conseil Départemental, les agences gestionnaires et syndics, les propriétaires, le voisinage, les associations, etc.

PRÉVENIR L'INSALUBRITÉ POUR UN HABITAT DE QUALITÉ

Pour ce qui relève de l'habitat, le SIHS a pour mission d'intervenir lorsqu'une nuisance est susceptible de porter atteinte à la santé de ses occupants ou du voisinage direct.

Il veille à faire appliquer le Code de la Santé Publique, le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et autres réglementations, pouvant aller jusqu'à la mise en œuvre d'une procédure d'insalubrité du logement par le Préfet avec interdiction définitive ou temporaire d'habiter les lieux.

Traditionnellement, la CAVEM remarque un pic d'interventions en matière d'habitat durant l'hiver, entre octobre et avril. Cela est lié essentiellement à des problèmes d'humidité et de prolifération de moisissures. Des dispositifs de ventilation déficients ou encore un chauffage insuffisant sont les principales causes rencontrées.

Les autres interventions concernent l'aide au traitement des dégâts des eaux, l'accumulation de déchets dans le logement, le risque électrique ou encore la dégradation des parties communes comme les cages d'escaliers.

L'ACTION DU SIHS EN 2016

- 213 enquêtes comprenant l'habitat, les nuisances, la pollution.
- 105 enquêtes sur l'hygiène de l'habitat
- 99 % d'interventions dans le domaine privé

CONTRÔLER L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE SUR TOUTE LA FILIÈRE



Pour toute la filière restauration (préparation, transport et conservation des denrées), le SIHS veille au respect des règles d'hygiène alimentaire et de leur application.



« En 2016, le SIHS a contrôlé 240 établissements et pratiqué 53 visites-conseils sur l'ensemble du territoire. »



Inspection d'hygiène alimentaire

RÉDUIRE LE BRUIT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Véritable problème de santé publique, le bruit est générateur de perturbations du sommeil, de fatigue et de stress. Le SIHS intervient contre les nuisances sonores émanant d'activités professionnelles.

CONTRÔLE HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- 157 rappels à la réglementation
- 11 mises en demeure
- 19 visites de vérification (suite à mise en demeure ou avertissement)
- 53 visites-conseils avant ou en cours de travaux
- 47 avis sur plan d'aménagement d'une structure de restauration (restaurant, pizzeria, boulangerie-pâtisserie, snack, poissonnerie, pâtisserie)
- 5 avis sur permis de construire ou déclaration préalable de travaux
- 5 procès-verbaux transmis au Procureur de la République
- 2 fermetures administratives d'une structure de restauration
- 5 signalements anonymes classés sans suite.

L'ACTION DU SIHS EN 2016

CONTRÔLE BRUITS PROFESSIONNELS

- 50 visites d'établissements
- 40 rappels à la réglementation
- 11 mises en demeure
- 1 mise en conformité d'installations

CONTRÔLER LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) assure le suivi du contrôle sanitaire de la surveillance des eaux de mer, de loisirs, de piscines privées (Fréjus et Saint-Raphaël) ou les eaux destinées à la consommation en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Il intervient également pour lutter contre toutes les pollutions environnementales pouvant avoir un impact sur la santé des personnes et/ou la salubrité.



Prélèvement en mer
sur le site de Saint-Raphaël



Mise en culture des analyses



🔍 L'ACTION DU SIHS EN 2016

- **345** analyses des Eaux à Destination de la Consommation Humaine (EDCH)
- **478** analyses des eaux de baignade en mer (avec 14 résultats de « mauvaise qualité » conduisant à enquête)
- **842** analyses des eaux de baignade en piscines
- **269** analyses réalisées via le micro laboratoire pour un coût de 4 200 €
- **84** diagnostics de surveillance pour la légionellose sur des bâtiments communaux et intercommunaux

SURVEILLER L'AIR EN INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR

Depuis 2016, le SIHS a lancé une campagne de surveillance de la qualité de l'air dans les établissements scolaires (maternelles et primaires) du territoire de la CAVEM.



« 5 700 € par an pour la surveillance de la qualité de l'air en établissements scolaires. »

Par ailleurs, le Centre Hospitalier Intercommunal a développé un programme d'éducation thérapeutique personnalisé à l'intention des patients ambulatoires souffrant d'asthme.

En 2016, 8 ateliers à destination du grand public ont été organisés afin de sensibiliser les participants sur les sources de pollution de l'air intérieur et les moyens de prévenir ou éviter cette pollution par la mise en place de « bons gestes ».

Enfin, une convention a été signée entre AIR PACA et la CAVEM pour une mise à disposition d'un emplacement sur le site même de la CAVEM afin d'installer une station de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire. Cette cabine est gérée par AIR PACA et les résultats d'analyse sont publiés sur le site web d'AIR PACA.

LUTTER CONTRE LES PANDÉMIES PAR LA VACCINATION



Dans le cadre de ses prérogatives en matière de santé, le SIHS propose, une fois par mois, des séances de vaccination gratuites.

🔍 L'ACTION DU SIHS EN 2016

- **2 700** personnes convoquées
- **288** vaccins administrés
- **188** suivis vaccinaux d'enfants de moins de 15 ans
- **100** suivis vaccinaux de personnes de plus de 15 ans
- **3 580** certificats de vaccination délivrés comprenant la mise à jour des dossiers

SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

La gestion de l'eau potable est un enjeu fondamental sur le territoire. Forte de ses 110 000 habitants à l'année et près de 300 000 durant la saison estivale, la CAVEM doit veiller à moderniser sans cesse ses installations et augmenter sa capacité de stockage.



« La CAVEM achète 14,3 millions de m³ d'eau potable. »

LES MISSIONS DU SYNDICAT DE L'EAU VAR EST (SEVE)

- Recueillir de l'eau brute (achats ou prélèvements dans les nappes)
- Rendre l'eau potable
- Stocker l'eau potable
- Assurer l'approvisionnement d'eau potable sur le territoire

POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU POTABLE

La CAVEM délègue la distribution de l'eau ainsi que l'entretien de ses infrastructures dont les 43 réservoirs du territoire à VEOLIA tandis que le Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE) gère la production de l'eau potable sur les 5 communes.

Sur le territoire, la ressource en eau provient principalement de trois sites :

- L'Argens : eaux superficielles et nappe alluviale
- Les sources de la Siagnole : achat d'eaux brutes à la société d'exploitation des sources de la Siagnole
- La retenue de Saint Cassien : achat d'eaux brutes à la société du Canal de Provence

Ces eaux de provenances différentes sont acheminées vers trois usines de production d'eau potable (Le Muy, Fournel et Gargalon) qui fournissent un débit total de 1 560 l/s.

Au-delà de sa mission de service public, le SEVE doit veiller à maintenir l'équilibre quantitatif de la nappe alluviale de la basse vallée de l'Argens qui est identifiée comme essentielle pour l'alimentation en eau potable. Les prélèvements sur cette nappe doivent être connus, surveillés et éventuellement régulés (diminués) pendant la période estivale.

DE L'EAU POTABLE TOUTE L'ANNÉE

Afin de sécuriser l'alimentation en eau pendant les mois d'été et lutter contre les pénuries dues éventuellement à la sécheresse, il est prévu la construction de réservoirs de stockage d'eau potable.

Tout au long de l'année la CAVEM prévoit le renouvellement du réseau de distribution d'eau. En 2017, comme par le passé, ce sont près de 800 km de canalisations qui sont concernés par ces travaux.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec l'Agence de l'Eau, la CAVEM doit compléter et harmoniser les schémas directeurs des différentes communes, leur mise en œuvre étant prévue courant 2017.



De multiples équipements
et dispositifs de traitement
pour l'usine d'eau potable

PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT NATUREL

La protection de l'environnement constitue un enjeu crucial à l'échelle individuelle, territoriale et nationale. Dans ce cadre, la CAVEM a mis en place plusieurs dispositifs d'intervention dans les domaines de la démoustication, la préservation de la biodiversité avec Natura 2000, la maîtrise de l'énergie avec le Plan Climat Énergie Territorial (PCET), le développement durable avec des décisions majeures à moyen et long terme et la lutte contre un ennemi ravageur : le charançon rouge du palmier.

LA CELLULE INTERCOMMUNALE DE BIODIVERSITÉ AU CŒUR DU DISPOSITIF

Au sein du Pôle Environnement Développement Durable et Démoustication (E3D), la Cellule Intercommunale de Biodiversité (CIB) a en charge la conservation des habitats naturels et la préservation des espèces floristiques et faunistiques protégées. Cette cellule a notamment pour mission de répondre aux besoins des communes membres qui la consultent et demandent son accompagnement dans les situations d'interférence entre des projets d'urbanisme locaux et la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, des chantiers « espèces invasives » ont été menés sur le site de l'Estérel en collaboration avec la cellule Natura 2000.

ACTIONS/RÉALISATIONS 2016

PROTÉGER ET VALORISER LE TERRITOIRE NATUREL

- Actualisation de la cartographie de la canne de Fréjus (*Arundo donaciformis* - ex canne de Pline).
- Réalisation d'un chantier de gestion écologique sur des parcelles naturelles à enjeux abritant de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.
- Signature d'une convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) permettant la mise en œuvre de mesures de Travaux d'Intérêt Général (TIG) comme par exemple la restauration d'habitats naturels.
- Mise en œuvre de suivis scientifiques sur la tortue d'Hermann, le murin de Bechstein et sur la grande faune.

CHIFFRES CLÉS CIB ET NATURA 2000

- 17,8 ha de canne de Fréjus recensés sur le territoire dont 800 m² transplantés depuis 2009
- 35 ha de surface cumulée de zones naturelles protégées
- 5,5 ha restaurés depuis 2014 via les Travaux d'Intérêt Général
- 200 participants à la Nuit de la Chauve-souris et à la Fête de la Nature
- 16 études d'incidences sur l'Estérel et le Val d'Argens Bas



La CAVEM est riche d'un patrimoine naturel d'exception qu'elle se doit de préserver.



■ CHIFFRES CLÉS 2016

Budget investissement : 74 550 €

Budget fonctionnement : 130 400 €

Dans le cadre de Natura 2000, la CAVEM a signé des conventions financières avec l'État sur une base pluriannuelle :

1^{er} mai 2015 – 30 avril 2018 (36 mois) : prévisionnel de 242 400 € dont 72 900 € État, 127 200 € Europe et 42 300 € CAVEM.

■ UNE RARETÉ À PROTÉGER

LA CANNE DE FRÉJUS

Il existe sur le territoire de la CAVEM une canne particulière appartenant à un groupe méditerranéen nommé *Arundo Plinii* bénéficiant d'une protection légale en région PACA depuis 1994. Des études scientifiques récentes ont montré que les populations de ce groupe correspondent en fait à une nouvelle espèce endémique franco-ligure très rare à aire morcelée : *Arundo donaciformis*.

En France, parmi le millier d'espèces protégées au niveau national et régional, cette canne fait partie des raretés qui subsistent en milieu urbain. La CAVEM s'est engagée dans une démarche de protection de la nature autour de cette espèce emblématique susceptible d'interférer avec des projets urbains à enjeux.

■ PROJET REMARQUABLE

LA LIGNE HAUTE TENSION DANS L'ESTÉREL DÉMANTELÉE

Dans le cadre du programme Natura 2000, la CAVEM a accompagné la société RTE pour le démantèlement de la ligne électrique haute tension de 63 000 volts traversant le massif de l'Estérel.

DÉMOUSTICATION : AGIR TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le Service Intercommunal de Démoustication (SID) a été créé par la CAVEM dans le but de contribuer au confort de vie des administrés et de prévenir les risques sanitaires. Entre mi-mars et mi-octobre, le service met tout en œuvre pour prévenir et lutter contre le moustique Tigre, vecteur potentiel des maladies de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika. Entre mi-octobre et mi-décembre, le service lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires.



CHIFFRES CLÉS DÉMOUSTICATION

- 18 000 villas prospectées depuis 2011
- 1 440 gîtes cartographiés sous surveillance et traitements biologiques (95 % des interventions)
- 20 ha de zones humides traités
- 286 demandes d'intervention par le numéro vert
- 443 moustiquaires posées (cuves, puits, bacs de décantation...)
- 6 000 prospectus distribués



167 SITES TRAITÉS BIOLOGIQUEMENT
contre les chenilles processionnaires



319 DEMANDES DE PARTICULIERS POUR INTERVENTIONS
contre le moustique tigre

LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER, UN ENNEMI PRIS AU SÉRIEUX

Pour lutter contre la mortalité prématurée des palmiers due au charançon rouge, la CAVEM a mis en place un Plan d'Action en Réseau Pour l'Éradication du Charançon Rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP). Ce plan, qui consiste essentiellement en une opération de masse contre le nuisible à l'échelle du territoire, mobilise aussi bien des propriétaires publics que privés.



REPÈRES



2 993 PALMIERS TRAITÉS SUR LE TERRITOIRE
(570 sur le domaine public et 2423 sur le domaine privé)



4 838 CHARANÇONS ROUGES DU PALMIER CAPTURÉS
sur une période de 6 mois

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL, SOURCE D'INNOVATION

Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) poursuit deux objectifs : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), afin de limiter l'impact du territoire sur le climat, et l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, déjà enclenché et inévitable.

Depuis la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20 000 habitants doivent élaborer un plan climat selon les objectifs nationaux inscrits dans la loi :

- Réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

■ ACTIONS 2016

- Organisation d'un stage d'éco-conduite pour le personnel de la CAVEM
- Organisation du comité de pilotage du PCET avec information des élus sur l'évolution de la réglementation et restitution de l'état d'avancement des actions Plan Climat.



VERS UNE USINE DE MÉTHANISATION COUPLÉE À LA STATION D'ÉPURATION DU REYRAN

L'étude de faisabilité consécutive à l'installation d'une usine de méthanisation sur le site du Reyran a permis de révéler que la production de biogaz pouvait représenter jusqu'à 7 % de la consommation de gaz sur le territoire, pour un montant de 750 000 € par an. Compte tenu de l'intérêt d'une telle installation, le projet avance et le permis de construire a été déposé par la CAVEM.

GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ URBAINE GARANTES DE LA QUALITÉ DE VIE

La collecte et le traitement des déchets, tout comme la propreté urbaine, sont au plus fort de leur activité en période estivale lorsque la population triple sur une surface concentrée du territoire.

OPTIMISER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

COLLECTE OU APPORT VOLONTAIRE : TOUS LES GESTES SONT BONS

Pour la collecte des ordures ménagères, la CAVEM a mis en place un fonctionnement en régie pour les communes de Puget sur Argens et des Adrets de L'Estérel, et par un prestataire pour les communes de Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël soit 112 355 habitants.

Les fréquences de collectes sont optimisées d'une commune à l'autre pour s'adapter aux besoins :

- 2 à 7 fois par semaine selon les quartiers et la saison, en porte à porte ou en points de regroupement.
- 1 à 2 fois par semaine pour la collecte sélective (bacs jaunes) suivant la commune.

Les communes mettent aussi à disposition de leurs habitants des points d'apport volontaire pour permettre la récupération de produits déjà triés ainsi que le recyclage du verre, des journaux ou magazines et des textiles.



« Points d'apport volontaire pour tri sélectif et déchèteries : de nombreux dispositifs sont à disposition des habitants pour une démarche individuelle responsable. »



Déchèterie de Saint-Raphaël

FOCUS

Les **déchèteries** permettent d'accueillir des déchets recyclables plus volumineux ou potentiellement dangereux : cartons, bois, gravats (si autorisés), déchets verts, ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), etc.

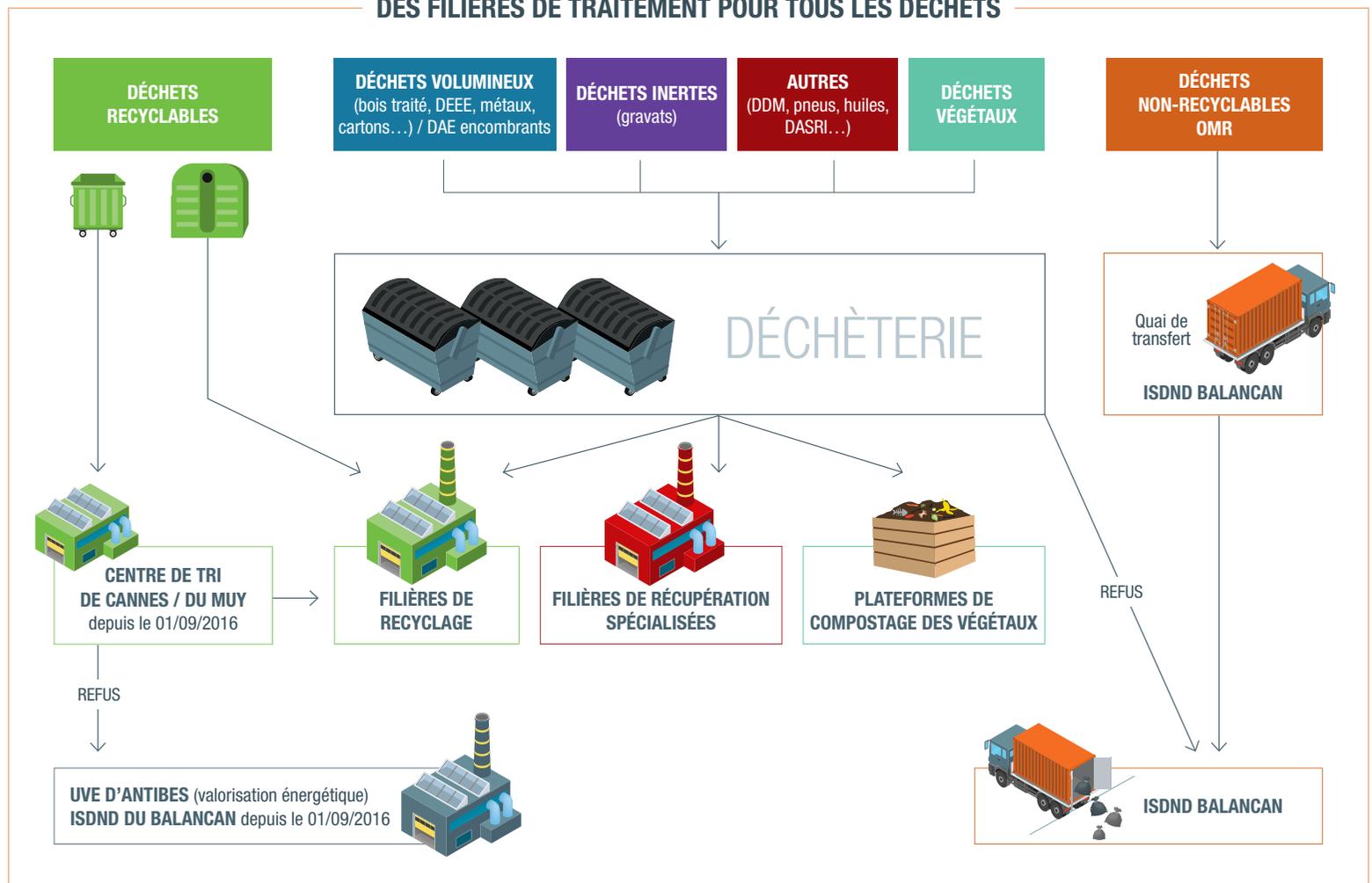
Principaux points de collecte de déchets :

- Déchèterie des Adrets de l'Estérel (Route Départementale 837)
- Déchèterie de Fréjus (Quartier de la Palissade)
- Déchèterie de Puget sur Argens (Chemin de la Plaine)
- Déchèterie de Saint-Raphaël (Boulevard Delli Zotti)
- Quais de transit pour déchets verts de Roquebrune-sur-Argens (Bd des Arbousiers à la Bouverie et Col du Bougnon aux Issambres)

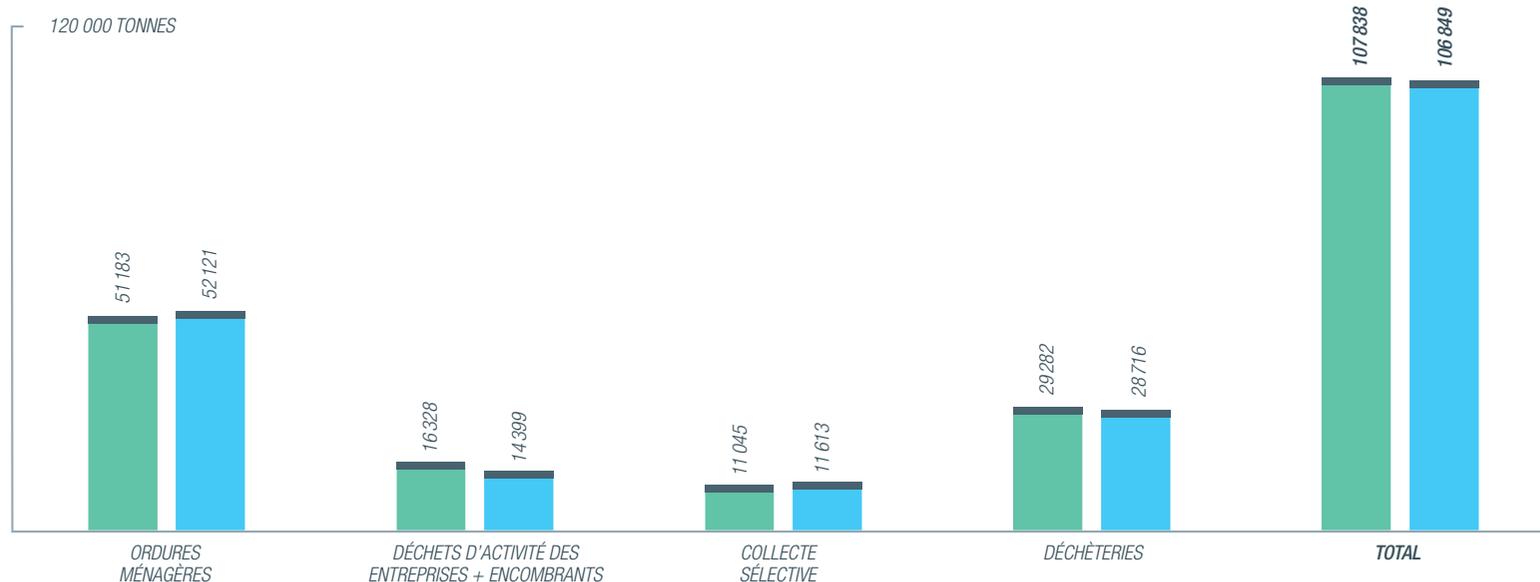
QUI TRAITE LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Le traitement des ordures ménagères collectées est assuré par le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var (SMIDDEV) qui regroupe la CAVEM et la commune de Bagnols-en-Forêt au sein de la Communauté de Communes du Pays de Fayence. Les principaux centres de traitement sont situés au Muy pour les déchets recyclables et au Balançon (Cannet des Maures) pour les ordures ménagères résiduelles.

DES FILIÈRES DE TRAITEMENT POUR TOUS LES DÉCHETS



ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS SELON LES FILIÈRES



● TONNAGES 2015 ● TONNAGES 2016

DES AMBITIONS DÉPARTEMENTALES À SUIVRE

Au regard des objectifs du plan départemental, les déchets des particuliers et des entreprises doivent encore être diminués. Les équipements mis à disposition de la population et l'effort de tri des habitants ont déjà permis une diminution sensible des tonnages enfouis. L'effort doit être poursuivi dans le cadre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux.

POUR LA DIMINUTION DE L'ENFOUISSEMENT

Malgré une légère augmentation de la population sur le territoire de la CAVEM, 59 458 tonnes de déchets ont été enfouies en 2016 sur le site du Balançon contre 66 657 tonnes en 2015.

FOCUS

LES CLÉS DU FINANCEMENT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

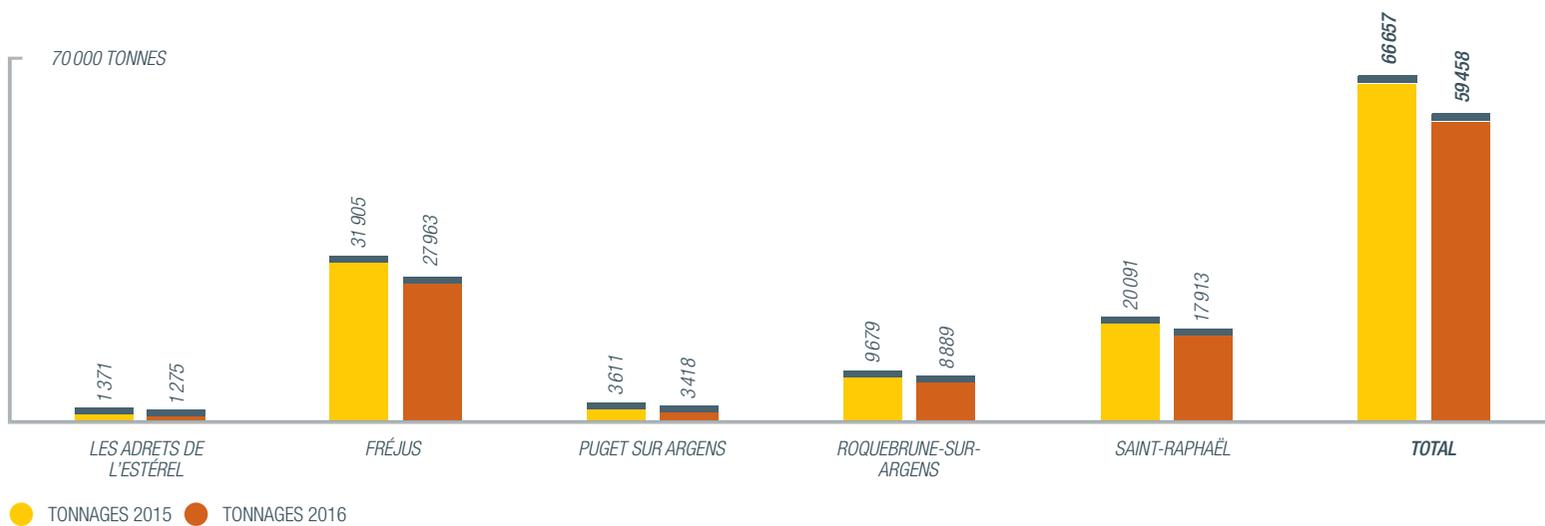
Le service de collecte et de traitement des déchets est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le produit de cette taxe est d'un peu moins de 30 millions d'euros pour l'ensemble de la CAVEM.

- 46 % sert à la collecte des ordures ménagères
- 14 % de la somme correspond au solde du fonctionnement des déchèteries/quais de transfert une fois les recettes des professionnels déduites
- 40 % du montant est versé au SMIDDEV compétent pour le traitement des ordures ménagères

Cache-conteneurs aux Adrets de l'Estérel



ÉVOLUTION DES TONNAGES PAR COMMUNE





RECYCLAGE : DE MULTIPLES EFFORTS À POURSUIVRE

Depuis septembre 2015, les Déchets d'Activités Économiques (DAE) et encombrants des déchèteries ne sont plus dirigés vers l'enfouissement mais vers une filière de valorisation au centre de tri du Muy.

La société SOFOVAR assure depuis le 2 septembre 2016 le tri et le recyclage des encombrants (monstres issus des collectes et encombrants et DAE des déchèteries), avec un taux de valorisation de plus de 90 % (80 % de valorisation matière et 10 % de valorisation énergétique).

Par ailleurs, une benne dédiée au mobilier des particuliers a été mise en place à la déchèterie de Saint-Raphaël à partir d'avril 2016. Les meubles déposés dans cette benne sont pris en charge par un éco organisme.

Pour les déchets verts, le SMIDDEV a ouvert en 2016 un site de traitement sur le site de la poudrière à Puget sur Argens qui permet à la fois une valorisation énergétique par INNOVA à Brignoles ainsi qu'un compost normé (NFU 44-051). Ce compost peut être mis à disposition des particuliers par l'intermédiaire des déchèteries.

LA VALORISATION DES DÉCHETS : BUT ULTIME DE DÉMARCHES RESPONSABLES



**54 728 TONNES
DE DÉCHETS ONT ÉTÉ
TRIÉES EN 2016**

soit une augmentation de
+ 15 % par rapport à 2015 (40 419 T)

DÉCHETS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

- **11 613 tonnes** de déchets ont été triées et conditionnées en 2016, soit une augmentation de 3.4 % par rapport à 2015
- **+ de 190 tonnes** de textiles collectées en points d'apport volontaire

DÉCHETS ISSUS DE LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS ET DAE (COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE)

- **14 399 tonnes** d'encombrants et DAE valorisées en 2016

DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES

- **28 716 tonnes** de déchets en apport volontaire en 2016, soit une légère diminution de 2 % par rapport à 2015



© vues-aerienes.com

LA PROPRETÉ URBAINE : UNE VITRINE POUR NOTRE TERRITOIRE

La CAVEM intervient pour assurer la propreté des voies communales de son territoire.

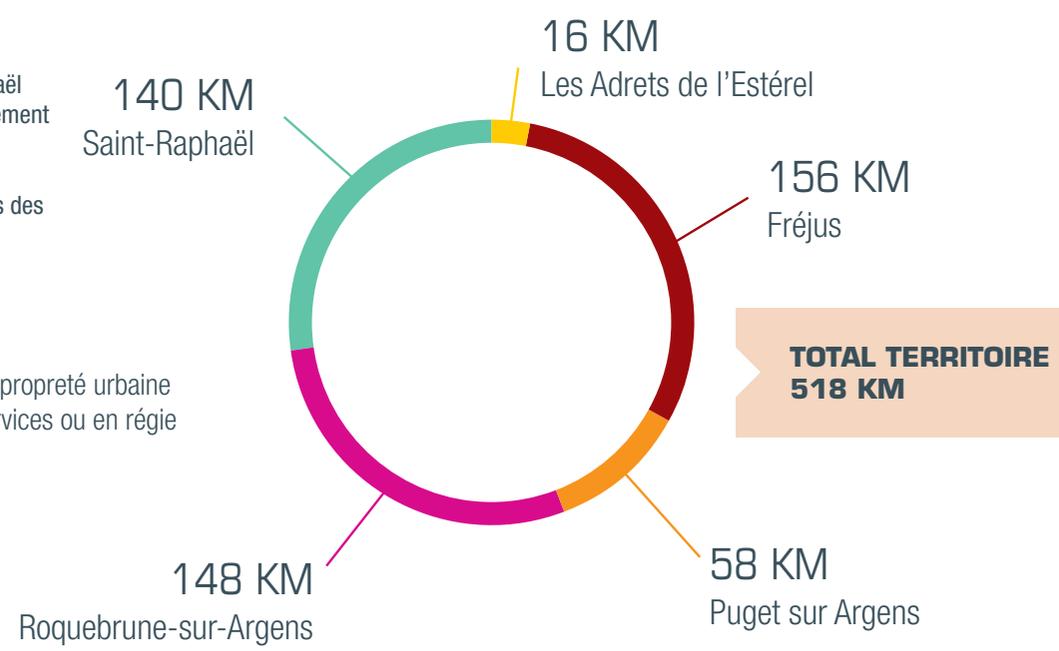
- Elle fait appel à des entreprises privées :
- Pizzorno Environnement pour Fréjus et Saint-Raphaël
 - CNS pour Roquebrune-sur-Argens (avec un complément d'agents de la CAVEM pour cette commune).

Le service est aussi assuré en régie pour les communes des Adrets de l'Estérel et de Puget sur Argens.



« Le coût global des prestations de propreté urbaine réalisées par les prestataires de services ou en régie s'élève à **7,5 millions d'euros.** »

LINÉAIRE DES VOIRIES COMMUNALES



UN ÉQUIPEMENT CULTUREL AU CŒUR DE NOTRE RAYONNEMENT

Le Théâtre Intercommunal Le Forum fait partie des équipements gérés par la CAVEM.
Il propose une programmation culturelle éclectique mêlant toutes les disciplines du spectacle vivant.

CHIFFRES DE LA SAISON 2015/2016

- Spectacles Adultes : 37 pour 39 représentations
- Spectacles Jeune public : 18 pour 38 représentations
- Total spectateurs sur la saison : 30 348 personnes
- Abonnements : 2 300 (dont 37 % pour Fréjus, 35 % pour Saint-Raphaël, 10 % pour Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens et 18 % extérieurs)

D'OÙ VIENNENT LES COMPAGNIES

- Régionale : 9%
- Nationale : 53%
- Internationale : 38%

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN AUGMENTATION

- Dépenses d'exploitation : 3 630 000 €
 - *dont artistique : 900 000 €*
- Recettes d'exploitation : 3 675 000 €
 - *dont subvention CAVEM : 2 876 170 €*
- Billetterie : 446 897 €

Théâtre Intercommunal le Forum





||| Lancement de la saison
culturelle Aggloscènes 2016-2017
le 11 juin 2016



FAIRE VIVRE LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La CAVEM gère la programmation, l'organisation d'événements et l'entretien des équipements du Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI et du stade Eugène ROSSI situés tous deux sur la commune de Saint-Raphaël. Le budget annuel consacré à ces deux équipements sportifs s'élève à 859 889 €.

LE PALAIS DES SPORTS JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI

QUELLE DISCIPLINE Y PRATIQUE-T-ON ?

Majoritairement le handball, avec un seul club résident : le Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB). Il est composé d'une section amateur : l'association SRVHB et d'une section professionnelle, la Société Anonyme à Objet Sportif (SAOS) SRVHB.

L'équipe 1^{re} de la SAOS évolue en D1 et au niveau européen en coupe EHF (Fédération Européenne de Handball) et celle de l'association en Nationale 2.



Adrián DIPANDA au sein du Club Saint-Raphaël Var Handball au poste d'arrière droit a décroché une médaille d'argent aux jeux olympiques d'été 2016 à Rio avec l'équipe de France.



© SRVHB

ACTIONS 2016

- Réfection de la toiture
- Réfection du sol sportif, réalisation de deux nouveaux locaux de stockage sous les tribunes

LES TEMPS FORTS SPORTIFS

- 1 445 heures d'utilisation de l'infrastructure durant l'année, fréquentation en augmentation
- Coupe d'Europe EHF 2017 de handball masculin : 1^{er} match de poule contre Minsk (Biélorussie)
- Coupe d'Europe CEV de volley-ball féminin : 1^{er} match de poule SRVVB / FENERBAHCE
- 48 matchs joués allant de la D1 à l'école de Handball.

QUEL BUDGET EN 2016 ?

- Fonctionnement : 201 245 €
- Investissement : 439 379 €

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2017 ?

Pour augmenter la capacité d'accueil du stade, une tribune supplémentaire de 500 places va être construite.



© J.C. Mather

LE VOLLEY À L'HONNEUR

L'équipe féminine du Saint-Raphaël Var Volley Ball est Championne de France le 7 mai 2016 et remporte la Supercoupe le 15 octobre 2016 face à l'équipe du Racing Club de Cannes.



© Pierre VEUILLÉ

LE STADE EUGÈNE ROSSI

■ QUELLE DISCIPLINE Y PRATIQUE-T-ON ?

Le rugby avec un seul club résident le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF). Le club évolue à son plus haut niveau en Fédérale 2.

■ ACTIONS 2016

- Réfection des abords engazonnés pour la pratique du rugby.

■ LES TEMPS FORTS SPORTIFS

- 851 heures d'utilisation de l'infrastructure durant l'année
- 40 matchs joués allant de la Fédérale 2 à l'école de rugby

■ QUEL BUDGET EN 2016 ?

- Fonctionnement : 209 333 €
- Investissement : 2930 €

■ QUELLES PERSPECTIVES POUR 2017 ?

Pour élargir et améliorer l'utilisation du stade, notamment l'hiver, une réfection de l'éclairage va être réalisée.



Publication de la CAVEM

624 chemin Aurélien – CS 50133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Directeur de la publication :

Georges GINESTA

Directrice de la Communication, coordinatrice :

Anne-Claire LEFÈVRE

Crédits photos :

C. DELVILLE, SERVICES CAVEM, FOTOLIA.

Conception Graphique : Agence STRATIS

Impression : TRULLI

Tirage : 2 000 exemplaires

Remerciements à l'ensemble des personnes ayant collaboré
à la réalisation de ce document.

